



Driss Lachgar au congrès régional USFP/ Skhirat-Témara

La réforme du Code de la famille doit traduire une volonté nationale d'établir une société égalitaire et juste, où hommes et femmes jouissent des mêmes droits

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10400

Lundi 30 Décembre 2024

Drones de combat

Le Maroc en quête d'excellence technologique



Page 3



Le Wydad balayé par un MAS implacable
Une humiliation pour les hommes d'un Mokwena décevant

Page 23

Driss Lachguar au congrès régional USFP/ Skhirat-Témara

◆ La réforme du Code de la famille doit traduire une volonté nationale d'établir une société égalitaire et juste, où hommes et femmes jouissent des mêmes droits

◆ Les participants aux réunions de l'Internationale socialiste, organisées à Rabat, ont fermement condamné les pratiques colonialistes et les crimes de guerre perpétrés par le gouvernement israélien



Samedi dernier, le Centre culturel Mohamed Aziz Lahbabi à Témara a été le théâtre de la session inaugurale du congrès régional USFP/Skhirat-Témara, présidée par le Premier secrétaire, Driss Lachguar, sous le thème «Pas de véritable développement sans une bonne gouvernance, une justice territoriale et une valorisation du capital humain».

Dès les premières lignes de son discours, le Premier secrétaire a ancré son propos dans la continuité du projet stratégique «Rabat ville lumière, capitale marocaine de la culture», initié par Sa Majesté le Roi en 2014. Ce projet, symbole de rayonnement culturel et de modernisation, érige la région de Rabat-Salé-Kénitra en modèle de développement équilibré. Pour Driss Lachguar, cette dynamique doit être répliquée et renforcée dans les localités voisines telles que Skhirat et Témara, encore confrontées à de nombreuses contraintes.

Le dirigeant itihadi a mis en exergue les disparités économiques et sociales qui persistent dans ces régions. Il a évoqué des exemples concrets tels que l'insuffisance des réseaux de transport, l'accès limité aux infrastructures de base et la faible attractivité pour les investisseurs étrangers. En proposant un plan d'action ambitieux, il a insisté sur l'importance de mobiliser les ressources nationales et internationales pour combler ces écarts. Cette nécessité, a-t-il souligné, est d'autant plus impérieuse face à une croissance démographique soutenue, notamment à Témara, dont la popu-

lation aspire à des conditions de vie dignes et à des opportunités économiques accrues. Pour lui, ce défi transcende la seule gouvernance locale: il s'agit d'un enjeu national pour garantir une croissance harmonieuse.

L'une des critiques les plus poignantes formulées par Driss Lachguar a concerné l'urbanisation anarchique et ses conséquences sur le tissu social et économique. «Cette prolifération désordonnée, couplée à l'occupation illégale du domaine public, reflète des défaillances institutionnelles profondes», a-t-il indiqué, avant d'appeler à une gestion rigoureuse des ressources territoriales, insistant sur l'urgence de protéger les plages et les espaces publics de Témara tout en fa-

vorisant des projets de développement bénéfiques pour la population.

Cette situation alarmante est, selon lui, le fruit de la corruption enracinée parmi certains élus et responsables administratifs. Pour y remédier, il a exhorté à soutenir les dirigeants intègres, capables de répondre aux aspirations des citoyens avec dévouement et responsabilité.

Abordant la question sensible de la réforme du Code de la famille, le leader usfpéiste a appelé à une modernisation fondée sur la cohérence. Il a également fustigé les contradictions idéologiques du courant conservateur, qui freine souvent les avancées en matière de droits des femmes et d'égalité des genres.

Le Premier secrétaire n'a pas manqué de mettre l'accent sur les dysfonctionnements observés dans les tribunaux, où les règles de succession et les litiges familiaux révèlent des lacunes à combler. En saluant la volonté de Sa Majesté le Roi de réviser le Code de la famille, il a invité les experts et savants marocains à enrichir ce processus par leurs compétences. Pour lui, cette réforme doit traduire une volonté nationale d'établir une société égalitaire et juste, où hommes et femmes jouissent des mêmes droits.

Sur le plan international, Driss Lachguar a salué la gestion éclairée de Sa Majesté le Roi, qui a permis au Maroc de renforcer sa position sur la scène mondiale. Il a également mis en avant le rôle actif de l'USFP dans la diplomatie partisane, notamment à travers l'accueil, récemment, des réunions de l'Internationale socialiste à Rabat. Cet événement a constitué une réussite diplomatique majeure, réunissant des

représentants de partis socialistes du monde entier pour défendre des causes communes telles que l'unité territoriale des pays et les droits humains.

Le dirigeant itihadi a illustré ce succès en rappelant que l'unanimité obtenue lors de cet événement autour de l'intégrité territoriale du Maroc représente une avancée significative dans les relations internationales du pays. Il a également précisé que ce type d'événements contribue à positionner Rabat comme un pôle de dialogue et de coopération internationale.

Concernant la cause palestinienne, le Premier secrétaire a réaffirmé le soutien indéfectible du Maroc. Il a dénoncé les crimes de guerre perpétrés contre les Palestiniens tout en saluant les efforts du Royaume, sous la présidence du Comité Al-Qods, pour fournir une aide humanitaire essentielle à Gaza. Il a également mis en lumière les efforts diplomatiques du Maroc, sous la direction de Sa Majesté le Roi, pour défendre activement les droits du peuple palestinien.

Driss Lachguar a, par ailleurs, saisi cette occasion pour réfuter certaines allégations infondées: «Contrairement à ce que certains prétendent en affirmant que le parti a invité un représentant israélien à participer aux travaux des réunions de l'Internationale socialiste, les participants, réunis sous la présidence de Pedro Sánchez, ont fermement condamné les pratiques colonialistes et les crimes de guerre perpétrés par le gouvernement israélien», a-t-il ajouté, avant de conclure: «Cette condamnation unanime reflète l'engagement de l'IS pour une paix juste et durable».

Mehdi Ouassat



Phs: Lmoussaoui

Drones de combat

Le Maroc en quête d'excellence technologique



Le drone Atlas Eastar I

Avec ses 223 drones en service, le Maroc s'impose comme une puissance aérienne de premier plan en Afrique, occupant la deuxième place du continent, juste derrière l'Égypte. Cette montée en puissance,

fruit d'une vision stratégique claire et d'investissements soutenus, s'apprête à franchir un nouveau cap en 2025 avec l'arrivée de modèles ultra-modernes comme le Bayraktar Akinci. Mais au-delà des chiffres, l'évolution de la flotte marocaine de drones militaires traduit une ambition plus large : celle de redéfinir les contours de sa défense aérienne et de consolider son rôle de leader régional.

Les 223 drones actuellement en service chez les Forces Armées Royales (FAR) témoignent de l'accélération des efforts marocains en matière de modernisation militaire. Ce chiffre place le Maroc parmi les rares pays africains capables de rivaliser avec des puissances régionales comme l'Égypte (267 drones) et le Nigeria (177 drones). Cependant, cette ascension ne s'est pas faite au hasard. Elle découle d'une stratégie minutieuse combinant acquisitions ciblées et développement local. Des drones comme le WanderB et le ThunderB, issus de partenariats avec la société israélienne Blue-Bird Aero Systems, illustrent cette démarche pragmatique. Conçus pour des missions de surveillance et de défense aérienne, ces appareils permettent de sécuriser efficacement des zones sensibles tout en renforçant la dissuasion stratégique.

Mais l'originalité de l'approche marocaine réside également dans le développement local. Avec l'Atlas Eastar I, conçu par Aerodrive Engineering Services (AES), le Royaume a franchi un cap en matière d'autonomie technologique. Ce drone entièrement autonome, pensé pour des missions complexes, pourrait donner

naissance à une véritable industrie nationale des drones, avec une capacité de production estimée à 1.000 unités par an. Une telle initiative, en plus de réduire la dépendance aux importations, ouvre des perspectives économiques prometteuses.

L'année 2025 s'annonce comme un tournant majeur pour la flotte marocaine de drones. Le Royaume prévoit l'intégration de modèles d'une sophistication sans précédent, à commencer par le Bayraktar Akinci. Connue pour sa capacité de haute altitude et longue endurance, cet appareil turc symbolise la pointe de la technologie dans le domaine des drones de combat.

L'Akinci, capable de transporter jusqu'à 1.500 kg de charge utile, pourra embarquer des armements de précision, tout en assurant des missions de surveillance grâce à son radar AESA ultra-performant. Ce bijou technologique élargira considérablement les capacités opérationnelles des Forces Royales Air, leur permettant de mener des missions complexes, y compris dans des environnements hostiles ou éloignés.

En parallèle, le Maroc renforcera ses liens avec la Chine en acquérant le Wing Loong X. Ce drone avancé, dévoilé en avant-première lors du Salon de l'aviation de Zhuhai, combine une endurance remarquable à des capacités de frappe de précision. Ce partenariat sino-marocain confirme la volonté de Rabat de diversifier ses fournisseurs tout en s'assurant l'accès à des technologies de pointe.

Ces développements placent le Maroc en position de force sur l'échiquier africain. Avec des drones capables de mener des missions de surveillance, de frappe et

de collecte de renseignements, le Royaume renforce non seulement sa sécurité nationale mais également son influence régionale. Dans un continent où les tensions frontalières et les menaces asymétriques sont omniprésentes, le rôle des drones militaires devient de plus en plus central. Le Maroc, en investissant massivement dans ce domaine, anticipe ces défis et s'inscrit dans une logique de défense proactive.

Mais ce leadership technologique ne se limite pas à une dimension militaire. En développant des capacités locales de production, le Maroc pourrait devenir un fournisseur clé pour d'autres pays africains, favorisant ainsi une coopération régionale accrue dans le domaine de la défense.

L'essor des drones au sein des Forces Armées Royales illustre une vision stratégique à long terme, intégrant innovation technologique, indépendance industrielle et partenariats stratégiques. Cette dynamique est portée par une volonté politique claire de moderniser les capacités de défense, tout en anticipant les besoins futurs.

Si les défis restent nombreux, notamment en matière de formation des opérateurs et de maintenance, le Maroc semble déterminé à les surmonter. La montée en puissance de sa flotte de drones n'est pas qu'une simple course à l'armement ; elle reflète une ambition bien plus profonde : celle de construire une défense nationale à la hauteur des enjeux du XXI^{ème} siècle, tout en consolidant son rôle de puissance régionale.



L'essor des drones au sein des Forces Armées Royales illustre une vision stratégique à long terme, intégrant innovation technologique, indépendance industrielle et partenariats stratégiques

Le Maroc à l'UA

Une action soutenue en faveur de la paix, de la sécurité et du développement du continent

Durant l'année 2024, le Maroc a poursuivi son action soutenue au sein de l'Union africaine (UA) en faveur de la paix, de la sécurité et du développement du continent.

Ainsi, le 37^{ème} sommet de l'UA, tenu en février dernier à Addis-Abeba, a été l'occasion pour le Royaume de souligner l'importance d'une approche holistique, intégrée et multidimensionnelle, reposant sur une imbrication étroite entre la paix, la sécurité et le développement dans le continent.

S'inspirant de la Haute Vision Royale pour l'Afrique, le Maroc a poursuivi durant l'année 2024 ses efforts inlassables en vue de promouvoir une action africaine commune, fondée sur les principes de solidarité, de paix et d'unité, le but étant de réaliser les aspirations des populations du continent, notamment dans les domaines de la paix, de la sécurité et du développement.

Pour ce faire, le Royaume a continué à plaider en faveur du renforcement de la crédibilité et de l'efficacité du processus intergouvernemental au sein de l'UA, à travers la contribution au processus de réforme au sein de l'organisation panafricaine et le renforcement de la bonne gouvernance financière et administrative au sein de la Commission de l'Union.

Le Maroc, qui a œuvré pour assurer une présence significative au sein des différentes structures de l'UA, a mené une action destinée à apporter une valeur ajoutée aux programmes et projets de développement à caractère stratégique pour le continent africain, notamment l'Agenda 2063. Membre depuis 2018 du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA, le Royaume s'est ainsi engagé à défendre des questions vitales dans l'agenda de la paix et de la sécurité en Afrique, à l'instar de l'importance de procéder à l'enregistrement des réfugiés et de garantir l'efficacité de l'action humanitaire en leur faveur. Sur un autre registre, le Maroc n'a eu de cesse de souligner l'importance d'assurer le succès des processus électoraux en Afrique et de renforcer la démocratie sur le continent.

A cet égard, la capitale du Royaume a abrité du 29 avril au 03 mai 2024, le 3^{ème} cycle de formation spécialisée pour les observateurs électoraux de l'UA. L'engagement fort du Maroc en faveur de l'action continentale s'est aussi reflété à travers une forte présence au sein des différentes structures de l'Union africaine. Dans ce sens, l'année 2024 a été marquée par l'élection de Mme Amal Ayachi à l'Agence spatiale africaine, et de Mme Nadia Annouz au Conseil consultatif contre la corruption



de l'UA, alors que Mme Latifa Jbadi a été élue vice-présidente de la plateforme des femmes africaines pour la justice transitionnelle.

Par ailleurs, le 37^{ème} sommet de l'UA a salué les rôles joués par SM le Roi Mohammed VI, notamment pour mettre en œuvre l'Agenda africain pour la migration et en faire un moteur de développement.

D'autre part, le Maroc a continué de mettre l'accent devant les différentes réunions de

l'UA sur le lien entre séparatisme et terrorisme, tout en s'attendant à démanteler les thèses des ennemis de l'intégrité territoriale du Royaume au sein de l'organisation panafricaine. L'année 2024 a en outre été marquée par la contribution majeure du Royaume à l'effort continental de l'UA, visant à renforcer l'autosuffisance des systèmes de santé publique africains pour améliorer l'efficacité du continent en matière de préparation et de réponse aux menaces de maladies,

à travers notamment le premier test PCR en temps réel pour la Mpox fabriqué localement au Maroc, recommandé par le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC-Afrique).

Depuis son retour à l'UA, le Maroc a réussi ainsi à s'imposer comme un acteur majeur et agissant qui contribue à la paix, à la sécurité et au développement du continent, conformément à la vision éclairée de SM le Roi Mohammed VI.

Présidence marocaine du Conseil des Droits de l'Homme

Mission accomplie avec brio

Le Maroc boucle en cette fin d'année un mandat des plus réussis à la tête du Conseil des droits de l'Homme (CDH), laissant un legs qui fera date dans le processus de réforme de cet organe dépositaire des principes fondamentaux de la dignité humaine.

Jetant un regard en arrière sur une longue année qui l'a vu présider trois sessions du CDH, des sessions de l'Examen périodique universel, tenir de nombreuses consultations et exercices de diplomatie et lancer des initiatives novatrices, l'ambassadeur représentant permanent du Royaume auprès de l'Office de l'ONU à Genève, Omar Zniber, ne ressent que de la "fierté" et un sentiment du "devoir accompli".

Ce bilan est aussi, il faut le dire, une consécration de la confiance bien méritée dont jouit le Royaume auprès de cet auguste Conseil, dont 30 membres avaient appuyé sa candidature à la présidence, le 10 janvier dernier, contre seulement 17 pour celle de l'Afrique du Sud, malgré une campagne acharnée menée par les adver-

saires du Maroc.

Fidèle à la ligne tenue par le Maroc au cours de ses trois mandats au sein du CDH, privilégiant dialogue, rassemblement et consensus, M. Zniber s'est efforcé, dans l'exercice de sa responsabilité à la tête du CDH, à "respecter les équilibres et les règles en vigueur, à faire preuve d'impartialité et d'intégrité, mais aussi et surtout à être à l'écoute de chacun".

Tout au long de l'année écoulée, le Palais des Nations à Genève a été témoin du travail de fourmi déployé par la présidence marocaine et les multiples initiatives qu'elle a lancées sur la voie de la rationalisation et de l'efficacité du Conseil tout en ouvrant son champ d'action sur des domaines jusque-là délaissés.

C'est dans ce cadre que la présidence marocaine a organisé une réunion d'envergure internationale sur l'impact de l'intelligence artificielle sur la jouissance des droits de l'Homme, qui a focalisé sur les aspects éthiques de cette problématique ainsi que sur le fossé digital à l'origine de fortes inquiétudes qu'elle engendre.

Le Maroc a également organisé une réunion importante sur le changement climatique, une autre thématique érigée en priorité par la présidence marocaine, au vu de son impact sur la vie des gens et la mobilité internationale.

Une autre initiative importante et non des moindres, celle de la création d'un Conseil consultatif sur l'égalité de genre au sein du CDH, saluée comme une "première historique" par les acteurs du CDH et la société civile à Genève. Cette nouvelle structure a pour mission de renforcer les discussions et l'action du CDH en matière d'égalité et de parité entre les genres, et plus largement de faire en sorte que cette question, qui est au centre des préoccupations des droits de l'Homme, devienne une réalité au niveau international.

Partant des principes et valeurs impulsés par SM le Roi Mohammed VI, qui a fait le choix irréversible de la consécration de l'Etat de droit et du respect des droits de l'Homme, la présidence marocaine du CDH a aussi été l'occasion idéale pour mettre en exergue les étapes franchies par

le Maroc dans ce domaine et surtout de partager avec le monde son expérience hors pair de justice transitionnelle, lors d'un séminaire organisé fin septembre au Palais des Nations pour célébrer le 20^{ème} anniversaire de l'Instance Equité et Réconciliation (IER) Et pour couronner un mandat riche en réalisations et initiatives, la présidence marocaine a emmené l'ensemble des membres du Conseil des droits de l'Homme et du Haut-commissariat aux droits de l'Homme pour une retraite fin novembre à Rabat. Ce cadre informel propice à la réflexion a été l'occasion pour débattre des principaux défis et enjeux en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme et explorer les voies de la réforme du Conseil.

De l'avis de plusieurs chefs de missions permanentes auprès de l'ONU-Genève, la mission du Maroc à la présidence du CDH a été "plus qu'accomplie" aussi bien dans la forme que dans la substance, laissant un héritage riche en initiatives novatrices qui marqueront à jamais le travail du Conseil.

Maroc-Arabie Saoudite

Des relations solides, hissées au rang de partenariat global en 2024

Les relations maroco-saoudiennes ont connu un essor remarquable en 2024 dans leurs dimensions politique, économique, culturelle et sociale, illustré par les nombreuses visites effectuées par les responsables gouvernementaux et des représentants du secteur privé.

En effet, les relations bilatérales, hissées au rang d'un partenariat global sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et du Serviteur des deux Lieux Saints, SM le Roi Salman Ben Abdelaziz Al Saoud, ont enregistré au cours de l'année écoulée une évolution significative, s'inscrivant dans une dynamique renouvelée et à portée stratégique.

C'est dans ce cadre que le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, s'est rendu le 10 novembre à Riyad pour représenter Sa Majesté le Roi au Sommet extraordinaire arabo-islamique. Le Royaume d'Arabie Saoudite avait appelé à la tenue de ce Sommet en vue d'examiner les développements de la situation dans la région, à la lumière de la poursuite de la guerre israélienne contre Gaza et le Liban, et de ses répercussions sur la sécurité et la stabilité régionales, ainsi que de coordonner les positions entre les Etats membres.

M. Akhannouch a également représenté SM le Roi Mohammed VI au Sommet "One Water", organisé le 3 décembre à Riyad, en vue de discuter de la rareté des ressources en eau à l'échelle mondiale et des défis y afférents. Organisé en marge de la 16e session de la Conférence des parties (COP16) de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), le Sommet "One Water" a été l'occasion pour le Maroc de mettre en avant ses réalisations et partager sa riche expérience dans les domaines

de la préservation des écosystèmes, de la gestion durable des terres et de la lutte contre la désertification.

De son côté, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a représenté le Royaume à la réunion extraordinaire du Conseil des ministres des Affaires étrangères des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), dédiée à l'examen des développements de la cause palestinienne, et qui s'est tenue le 5 mars à Djeddah.

Dans sa déclaration finale, l'OCI a salué à nouveau le rôle du Comité Al-Qods, sous la Présidence de SM le Roi Mohammed VI, face aux politiques hostiles des autorités israéliennes à Al-Qods Acharif visant à dénaturer l'identité et le statut juridique de la Ville Sainte ainsi que sa composition démographique, culturelle et historique. La réunion s'est félicitée de la contribution de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif et de ses efforts dans l'accomplissement de sa mission de protection de la Ville sainte, ainsi que dans le soutien à la résistance de sa population et la consécration de sa présence sur ses terres, à travers la mise en œuvre de programmes et projets d'impact concret en termes de développement social et culturel. Sur le plan économique, le Maroc et l'Arabie Saoudite ont signé, le 9 janvier à Riyad, un mémorandum d'entente visant à développer la coopération dans le secteur minier, à l'occasion de la troisième réunion des ministres en charge des Affaires minières.

Dans la même lignée, le président de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), Chakib Alj, a présenté lors des travaux du Forum économique saoudo-marocain (21 janvier à



Riyad), les opportunités d'investissement dont regorge le Maroc, en présence d'un aréopage d'entreprises saoudiennes et marocaines.

Les représentants du secteur privé des deux pays ont convenu, lors de ce Forum, de mettre en place un plan d'action commun et un ensemble d'initiatives pour renforcer la coopération et la complémentarité économique entre les deux pays. Le plan d'action comprend l'activation de la liaison maritime directe, en particulier entre les ports de Djeddah et Tanger-Med, la création d'un fonds d'investissement commun, le soutien des entreprises saoudiennes dans l'accès aux marchés africains et européens et l'accélération de la participation des entreprises marocaines dans les projets s'inscrivant dans le cadre de la Vision 2030 de l'Arabie Saoudite.

Sur le plan culturel, l'artisanat marocain s'est distingué lors de la 2ème édition du Salon de la Semaine

internationale de l'artisanat "Banan" à Riyad, organisée du 23 au 29 novembre à l'initiative de la Commission saoudienne du patrimoine.

Dans le domaine judiciaire, les deux pays ont signé, le 8 février à Tanger, un programme exécutif de coopération judiciaire, dans le cadre des efforts visant à renforcer la coopération entre les deux pays dans le domaine juridique et l'administration judiciaire, conformément à la Convention arabe de Riyad relative à l'entraide judiciaire. En novembre dernier, le ministre de la Justice, Abdellatif Ouahbi, et le ministre saoudien de l'Intérieur, SAR le Prince Abdulaziz bin Saud bin Nayef bin Abdulaziz, ont signé trois accords de coopération dans le domaine pénal, dans le cadre du renforcement des relations historiques et du partenariat stratégique entre les deux pays.

Dans le domaine social, le Maroc et l'Arabie Saoudite ont signé un mémorandum d'entente visant à

renforcer la coopération bilatérale en matière de santé, de protection sociale et de préparation aux pandémies et aux crises sanitaires.

D'autre part, le ministre délégué auprès du chef du gouvernement, chargée de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration, Amal El Fallah Seghrouchni, a représenté le Maroc au Forum des Nations unies sur la gouvernance d'Internet (15-19 décembre à Riyad). Dans le cadre de ce Forum, la ministre marocaine a également pris part aux travaux du Dialogue ministériel de l'Organisation de coopération numérique sur les fake news.

En 2024, les relations maroco-saoudiennes ont connu un essor considérable, porté par un héritage historique et des liens civilisationnels et culturels solides, qui constituent la garantie de la stabilité et la résilience de ces relations, au service des intérêts communs.

Année 2024 : Un engagement fort et un rôle agissant du Maroc au sein du CPS de l'UA

L'année 2024 a été marquée par un engagement fort et un rôle actif et agissant du Maroc au sein du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), au service des intérêts et nobles causes de l'Afrique conformément à la Vision Royale de l'action africaine commune. Fort de son expérience, le Royaume, qui est à son deuxième mandat 2022-2025 après celui de 2018-2020 au CPS de l'UA, a réaffirmé son engagement à travers des actions concrètes, en défendant les intérêts et nobles causes des pays du continent et du citoyen africain en consécration de la politique africaine du Maroc, menée sous le leadership éclairé de SM le Roi Mohammed VI.

L'engagement ferme du Maroc au sein de cet organe décisionnel de l'UA a été confirmé lors des différentes réunions du CPS durant l'année 2024, au cours desquelles le Royaume a défendu l'intégrité territoriale et l'unité des pays africains et plaidé pour l'adoption d'approches globales, intégrées et multidimensionnelles, basées sur le nexus paix, sécurité et développement, afin de relever les multiples défis auxquels le continent est confronté et ce, en droite ligne avec la Déclaration de Tanger d'octobre 2022 qui a été adoptée en 2023 par

le 36ème Sommet de l'UA. Le Maroc a également insisté sur la pertinence de l'approche holistique, intégrée et multidimensionnelle pour répondre aux défis de paix et de sécurité en Afrique, basée sur le nexus paix, sécurité et développement, tout en soulignant l'impératif du renforcement de la coordination entre l'UA et ses partenaires pour une réponse efficace aux défis sécuritaires. Le Royaume, qui a défendu l'intégrité territoriale et l'unité des Etats africains, a fermement condamné devant le CPS de l'UA tout soutien aux mouvements séparatistes et terroristes, réaffirmant dans ce sens le lien entre les groupes terroristes et séparatistes.

Réitérant son ferme attachement à l'unité et la souveraineté des pays du continent, le Maroc a insisté aussi sur l'accompagnement des pays en transition politique, à travers l'approche multidimensionnelle paix, sécurité et développement, en Occurrence le Burkina Faso, la Guinée, le Mali, le Niger et le Gabon.

Le Royaume a également prôné une solution politique durable à la crise au Soudan frère, tout en appelant à accompagner également le Soudan du Sud en matière de coopération sécuritaire et culturelle, ainsi qu'au niveau du développement socio-économique et humain et à

consolider davantage les relations fructueuses de coopération et de solidarité. Le Maroc a en outre réitéré son soutien à un processus politique inclusif en Libye, réaffirmant que la solution politique et le dialogue entre les différents acteurs libyens sont les seules voies pour sortir de la crise que traverse le pays depuis des années. Le rôle de la femme marocaine et sa participation active aux opérations de maintien de la paix, particulièrement en Afrique, ont été mis en avant devant le CPS, outre les actions du Maroc en matière d'éducation en tant que pilier majeur de la coopération internationale, notamment avec les pays africains frères. Au cours de cette année, le Royaume a par ailleurs réaffirmé sa ferme détermination à mettre son expérience en matière de démocratie et de gouvernance à la disposition des pays africains frères. Cette volonté émane des Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, visant à contribuer à l'émergence d'une Afrique qui prend en main ses propres processus démocratiques et de gouvernance.

Le Royaume a d'autre part réitéré la primauté du Conseil de sécurité des Nations unies en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales. L'année 2024 a été égale-

ment marquée par la décoration des membres du CPS, dont le Maroc, à Dar Es Salaam en Tanzanie, à l'occasion du 20ème anniversaire du Conseil, en marge duquel le CPS a réaffirmé le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté des Etats, la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un autre Etat, la primauté du Conseil de sécurité de l'ONU qui a la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales, et le lien entre la paix, la sécurité, la stabilité et le développement.

Depuis son retour à sa famille institutionnelle, l'élection du Royaume du Maroc pour deux mandats respectivement de 2 et de 3 ans (2018-2020 et 2022-2025), au CPS de l'UA, témoigne, si besoin est, de la confiance, de la crédibilité, de l'estime et de la reconnaissance portées à la Vision africaine de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et à l'action menée, sous le leadership clairvoyant du Souverain, pour permettre à l'Afrique de croire en son potentiel et de construire un avenir plus prometteur, avait notamment mis en avant l'ambassadeur représentant du Royaume auprès de l'UA et la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi, lors de la célébration en Tanzanie du 20ème anniversaire du CPS.

Inauguration à Taza du centre social "Al Amal" au profit des personnes aux besoins spécifiques

Le nouveau centre social "Al Amal" au profit des personnes aux besoins spécifiques a été inauguré vendredi à Taza pour une enveloppe globale de plus de 6,3 millions de dirhams (MDH).

Cet établissement, d'une capacité d'accueil de 120 personnes, a été inauguré en présence notamment du wali-coordonateur de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), Mohammed Dardouri, du gouverneur de la province de Taza, Mustapha El Maaza et du directeur général de l'Agence pour la promotion et le développement du Nord (APDN), Mounir El Bouyoussfi.

Le coût financier du projet s'élève à environ 6,360 MDH, avec une contribution de l'INDH à hauteur de 4 MDH, alors que le ministère de la Solidarité, de l'Inclusion sociale et de la Famille y a contribué à hauteur de 2 MDH, outre une contribution de 360.000 dirhams de l'APDN, tandis que l'Association des parents et tuteurs des personnes en situation de handicap à Taza assurera la gestion du centre.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme "Accompagnement des personnes en situation de précarité" de l'Initiative nationale pour le développement humain. Il ambitionne d'améliorer les conditions de prise en charge des personnes en situation de handicap, développer leurs capacités cognitives, professionnelles et de vie et de leur fournir des services éducatifs, médicaux et paramédicaux.

Établi sur une superficie de 2552 m², le centre "Al Amal" comprend un pôle administratif, un pôle pédagogique avec 10 salles d'éducation



spécialisée, dont 2 salles pour l'autisme, 3 salles pour la paralysie cérébrale et 5 salles pour le handicap mental, ainsi qu'un pôle professionnel et paramédical comprenant 2 salles de kinésithérapie (motrice et électrique), 2 salles de psychomotricité, 2 salles d'orthophonie, outre des ateliers d'informatique, de menuiserie, de pâtisserie et de couture.

Dans une déclaration à la MAP, le chef de la Division de l'action sociale (DAS) à la province de Taza, Azzedine Loukili, a indiqué que l'inauguration du centre "Al Amal" pour les personnes à besoins spécifiques à Taza s'inscrit dans le cadre de l'intérêt particulier accordé par l'INDH, dans sa troisième phase, au

renforcement du capital humain des jeunes générations et au soutien des personnes en situation de vulnérabilité et des jeunes, conformément aux directives Royales.

Il a ajouté que le centre offre de nombreux services qui amélioreront les conditions d'apprentissage et de formation des personnes à besoins spécifiques, avec des services avancés et de nouvelle génération.

Pour sa part, le président de l'Association des parents et tuteurs des personnes à besoins spécifiques de Taza, Mohamed Karami, a déclaré que le centre contribuera à renforcer l'intégration économique et sociale des enfants à besoins spécifiques à travers l'obtention d'un diplôme de-

puis les classes initiales jusqu'à la formation professionnelle où le bénéficiaire devient capable de produire.

De son côté, la directrice du centre Al Amal, Siham Belghit, a affirmé qu'"il s'agit d'un centre de nouvelle génération qui fournira une gamme de services pour les enfants ayant des besoins spécifiques, éducatifs, de réadaptation et d'emploi, ce qui aura un grand impact sur un groupe très important de la société, promouvra leurs droits et leur permettra d'accéder à l'éducation, à la formation et à l'intégration, que ce soit au niveau de l'éducation ou de la réadaptation professionnelle, jusqu'à ce qu'ils deviennent qualifiés pour intégrer le marché du travail".

2024, l'une des "pires années" pour les enfants dans les zones de conflit



2024 a été l'une des "pires années" pour les enfants pris dans l'engrenage des conflits à travers le monde, souligne le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF).

Du Proche-Orient au Myanmar, en passant par Haïti et le Soudan, près de 19% des enfants du monde – soit plus de 473 millions – vivent aujourd'hui dans des zones de conflit, et 47,2 millions ont été déplacés par les conflits et la violence, d'après un décompte de l'agence onusienne.

Des milliers d'enfants ont été tués et blessés au Proche-Orient et en Ukraine où l'Onu a enregistré plus de victimes parmi les enfants au cours des neuf premiers mois de 2024 que pendant toute l'année 2023.

En raison de ces conflits, les droits d'un "nombre record d'enfants" sont violés, écrit l'Unicef, qui regrette que de plus en plus d'enfants sont tués ou blessés, pri-

vés d'école et de vaccins vitaux, et sont victimes de grave malnutrition. "Ce nombre ne devrait qu'augmenter", déplore l'agence onusienne, qui fait également état d'enfants victimes de viols et de violences sexuelles dans des situations de conflit.

En matière d'éducation, détaille l'agence, plus de 52 millions d'enfants dans les pays touchés par un conflit ne sont pas scolarisés.

"À presque tous les égards, 2024 a été l'une des pires années jamais enregistrées pour les enfants touchés par les conflits dans toute l'histoire", tant en termes de nombre d'enfants affectés que de niveau d'impact sur leur vie", déplore la directrice générale de l'UNICEF, Catherine Russell. "Cela ne doit pas devenir la nouvelle norme", plaide la responsable onusienne, qui appelle à ne pas permettre qu'une génération d'enfants "devienne la victime collatérale des guerres incontrôlées qui ravagent le monde".



Crash de l'avion azerbaïdjanais

Poutine s'excuse et admet des tirs russes

Vladimir Poutine a présenté des excuses samedi sans pour autant dire clairement si l'avion d'Azerbaijan Airlines qui s'est écrasé mercredi au Kazakhstan avait été touché par un missile russe, alors que la défense aérienne était en action au moment où il tentait d'atterrir à Grozny, en Russie.

Le président russe n'a pas dit si ces tirs avaient touché l'Embraer, comme le suspectent les États-Unis et comme le sous-entend le président de l'Azerbaïdjan, mais a présenté des excuses à Ilham Aliyev "pour le fait que cet incident tragique se soit produit dans l'espace aérien russe", selon le Kremlin. L'accident a fait 38 morts. Dans un entretien téléphonique samedi avec son homologue azerbaïdjanais, le président russe a indiqué que "l'avion de ligne azerbaïdjanais avait tenté à plusieurs reprises d'atterrir à l'aéroport de Grozny", la capitale de la Tchétchénie, sa destination, dans le Caucase russe. Mais "au même moment, Grozny, Moudok et Vladikavkaz étaient attaqués par des drones de combat ukrainiens, et les défenses aériennes russes ont repoussé ces attaques", a-t-il dit, selon un communiqué de la présidence russe.

De son côté, le président azerbaïdjanais a souligné que l'avion avait été frappé "dans l'espace aérien russe" par "une interférence physique externe", accordant la thèse d'un tir sans pour autant accuser formellement la Russie, puissance régionale avec qui Bakou entretient des relations étroites.

M. Aliyev "a souligné que les

multiples trous dans le fuselage de l'avion, les blessures subies par les passagers et l'équipage (...) ainsi que les témoignages des hôtesse de l'air et des passagers survivants confirment les preuves d'une interférence physique et technique extérieure", a indiqué la présidence azerbaïdjanais dans un communiqué résumant une conversation entre les deux présidents. Ces propos interviennent après plusieurs jours de spéculations sur les causes de l'incident, les trous dans la carlingue laissant penser à un tir de missile anti-aérien. La Maison Blanche avait assuré vendredi disposer d'indications préliminaires qui suggèrent la possibilité que cet avion a été abattu par des systèmes de défense anti-aérienne russes.

Peu avant la conversation entre M. Aliyev et M. Poutine, le Kremlin avait jugé "inapproprié" de commenter ces propos, arguant de l'enquête en cours.

Vladimir Poutine a du reste maintenu de facto cette position, souhaitant samedi que soit menée une enquête "objective et transparente" sur ce crash.

L'Union européenne a appelé samedi à une enquête "rapide et indépendante" sur le crash, par la voix de sa cheffe de la diplomatie, Kaja Kallas. Elle a évoqué "un rappel brutal" du vol MH17 de Malaysia Airlines, abattu par un missile de rebelles pro-russes au-dessus de l'Ukraine en 2014.

Mercredi, l'avion Embraer 190 de la compagnie azerbaïdjanais Azerbaijan Airlines s'est écrasé dans l'ouest du Kazakhstan, sur la rive orientale de la mer Caspienne,



alors que l'avion devait relier Bakou à Grozny, deux villes situées sur la rive opposée.

Les autorités russes avaient déjà évoqué une attaque de drones ukrainiens contre Grozny, capitale de la Tchétchénie, le jour de la catastrophe, ainsi qu'un épais brouillard. Mais elles n'ont pas expliqué en quoi ces événements ont pu entraîner le crash. Elles n'ont pas non plus expliqué pourquoi l'avion n'a pas pu se poser ailleurs dans le sud de la Russie, et pourquoi il a dû traverser la mer Caspienne. Trente-huit des 67 personnes à bord de l'appareil ont été tuées lorsque l'avion s'est écrasé. Un passager ayant survécu au crash a aussi évoqué une explosion à l'extérieur de l'avion.

"Il y a eu une explosion. C'est sûr. Tout le monde l'a entendue",

a confirmé l'un des survivants russes, d'origine tadjike, Soubkhonkoul Rakhimov, à la chaîne de télévision russe RT. Mais "je ne dirais pas que c'était à l'intérieur de l'avion", a-t-il ajouté.

Depuis la catastrophe, plusieurs compagnies ont indiqué suspendre des vols vers la Russie.

Au Turkménistan, pays riverain de la mer Caspienne, la compagnie Turkmenistan Airlines a annoncé samedi que les "vols réguliers Achkhabad-Moscou-Achkhabad" sont annulés du 30/12/2024 au 31/01/2025. Flydubai a annulé ses vols entre Dubaï et les villes du sud de la Russie, Mineralnye Vody et Sochi, prévus entre les 27 décembre et 3 janvier. La compagnie kazakhe Qazaq Air a elle suspendu jusqu'à la fin janvier sa liaison vers Ekate-

rinbourg, dans l'Oural.

Elles emboîtent le pas à la compagnie israélienne El Al qui avait indiqué dès jeudi suspendre ses vols vers la Russie pour une semaine.

Le président kazakh Kassym-Jomart Tokaïev a salué samedi le travail des secouristes, 29 personnes ayant survécu. "Nous avons pu éviter des conséquences beaucoup plus graves et sauver de nombreuses vies", a-t-il dit, selon la présidence kazakhe.

Selon les autorités kazakhes, 17 experts de différentes nationalités participent aux investigations. Parmi eux, deux Russes et des Brésiliens, Embraer étant un fabricant brésilien. L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) doit également se joindre à l'enquête.

Mis hors service par un raid israélien, l'hôpital Kamal Adwan à Gaza, est désormais vide



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré samedi que l'hôpital Kamal Adwan, dernier grand établissement de santé du nord de Gaza, était "désormais vide".

"Kamal Adwan est désormais vide. Hier soir, les 15 patients critiques qui restaient, 50 soignants et 20 agents de santé ont été transférés à l'hôpital indonésien, qui manque des équipements et des fournitures nécessaires pour prodiguer des soins adéquats", a indiqué l'OMS, ajoutant être "concernée" par le raid. "Le déplacement et le traitement de ces patients dans un état critique dans de telles conditions présentent de graves risques pour leur survie", a ajouté l'OMS.

En outre, "une mission urgente de l'OMS à l'hôpital indonésien est prévue afin d'évaluer la situation dans l'établissement, de fournir des fournitures médicales de base, de la nourriture et de

feu, et de transférer en toute sécurité les patients critiques vers la ville de Gaza pour qu'ils y reçoivent des soins continus". L'OMS relate par ailleurs des accusations selon lesquelles "plusieurs personnes auraient été déshabillées et forcées à marcher vers le sud de Gaza". Le ministère de la Santé du gouvernement du Hamas à Gaza a affirmé que les troupes israéliennes avaient conduit à "un centre de détention, pour les interroger", des "dizaines de membres du personnel médical de l'hôpital Kamal Adwan", dont le directeur, le Dr Hossam Abou Safiya.

L'hôpital Kamal Adwan avait un rôle crucial dans une bande de Gaza assiégée et aux services de santé exsangues après plus d'un an de guerre. "Le démantèlement systématique du système de santé et le siège de plus de 80 jours au nord de Gaza mettent en danger la vie des 75.000 Palestiniens restant dans la zone", dénonce l'agence onusienne.

Le chef de l'OMS dit avoir échappé de peu à la mort lors de frappes israéliennes sur l'aéroport du Yémen



Le chef de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a indiqué samedi avoir échappé de peu à la mort, lors de frappes israéliennes jeudi sur l'aéroport de la capitale du Yémen, tenue par les rebelles houthis.

Tedros Adhanom Ghebreyesus a raconté à la BBC que ses oreilles bourdonnaient encore depuis l'attaque de jeudi, alors qu'il s'appropriait à embarquer dans un avion à Sanaa.

"Le bruit était si fort... si assourdissant, en fait. J'ai encore des bourdonnements d'oreille. Cela fait déjà plus de 24 heures. Je ne sais pas si cela a affecté mon oreille", a-t-il commenté. "La salle d'embarquement située à côté de nous a été touchée, puis la tour de contrôle", a indiqué M. Ghebreyesus. "La situation était chaotique. Les gens étaient perdus et couraient dans tous les sens sans pouvoir se protéger: nous étions totalement à découvert",

a-t-il décrit. Selon lui, "c'est juste une question de chance. Sinon, si le missile avait dévié un tout petit peu, il aurait pu nous tomber sur la tête". "Mes collègues ont dit après tout cela, que nous avions échappé de peu à la mort". M. Tedros a posté sur X une vidéo des frappes et a remercié ses collègues et le personnel de l'aéroport qui ont tenté de le protéger lors de "l'attaque très dangereuse".

Jeudi, Israël avait annoncé avoir frappé

des "cibles militaires" des rebelles houthis, dont l'aéroport de Sanaa, l'armée affirmant avoir répondu aux "attaques répétées" contre Israël, "en solidarité" avec les Palestiniens.

Les Houthis, qui contrôlent de larges parts du Yémen dont la capitale, sont soutenus par l'Iran, ennemi juré d'Israël.

Quant à savoir si Israël savait qu'il était à l'aéroport à ce moment-là, M. Tedros a déclaré : "Nos vols, etc., sont connus internationalement. Je suppose donc que les gens qui veulent savoir le savent. Ce serait bien de poser la question à Israël". "Qu'ils le sachent ou non, cela n'a pas d'importance". "Peu importe que je sois là ou non (...) S'il s'agit d'une installation civile, elle doit être protégée, sur la base du droit international", a-t-il souligné.

M. Tedros a déclaré avoir vu une salle d'embarquement remplie de civils et d'avions civils garés sur l'aire de trafic. "Ce que je sais, c'est que c'est un aéroport civil. S'il y a autre chose, je ne l'ai pas vu. Mais je sais qu'il servait, à l'époque, à des vols civils".

Lui et son équipe se sont envolés pour se mettre en sécurité en Jordanie. "Mon cœur va à nos collègues en première ligne et aux civils qui sont confrontés à de tels dangers chaque jour", a-t-il ajouté.

M. Tedros était en visite au Yémen au nom du chef de l'ONU, Antonio Guterres, dans le cadre d'une mission visant à obtenir la libération du personnel de l'ONU détenu et à évaluer la situation sanitaire et humanitaire dans ce pays ravagé par la guerre.

Le nouveau pouvoir syrien annonce la dissolution des services de sécurité

Le nouveau chef des services de renseignement syrien Anas Khattab a annoncé samedi un plan visant à "restructurer" l'institution tant redoutée sous le règne de Bachar al-Assad, qui passe par la "dissolution" de l'ensemble de ses branches. Durant les décennies de règne du clan Assad, les services sécuritaires étaient de véritables instruments de répression redoutés par la population syrienne.

"L'institution sécuritaire sera réformée après la dissolution de tous les services et leur restructuration de manière à honorer notre peuple", a déclaré M. Khattab, deux jours après avoir été nommé à son poste par les nouvelles autorités qui ont renversé Bachar al-Assad le 8 décembre.

Dans un communiqué relayé par l'agence de presse officielle Sana, il a souligné la souffrance des Syriens "sous l'oppression et la tyrannie de l'ancien régime, à travers ses divers appareils sécuritaires qui ont semé la corruption et infligé des supplices" au peuple.

Après la chute de Bachar al-Assad le 8 décembre, les détenus des services de sécurité ont été libérés, notamment à Damas, après la fuite de responsables et des agents de sécurité du régime de Bachar al-Assad.

La plupart de ces lieux sont désormais sous la garde des combattants islamistes de Hayat Tahrir al-Sham (HTS), qui a mené la coalition armée ayant pris le pouvoir à Damas. Depuis, nombre de Syriens ont afflué vers les centres de sécurité de la capitale, notamment dans ce que l'on appelle le "carré sécuritaire", dans l'espoir d'obtenir des informations sur des proches disparus.

"Les services de sécurité de l'ancien régime étaient nombreux et variés, portant des noms et des affiliations différents, mais tous avaient en commun d'avoir été imposés au peuple, accablé pendant plus de cinq décennies", a poursuivi M. Khattab.

Le sort de dizaines de milliers de prisonniers et disparus constitue l'un des aspects les plus douloureux du drame syrien, dans un



pays déchiré par plus de 13 ans d'une guerre dévastatrice qui a fait plus d'un demi-million de morts. Selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), plus de 100.000 personnes sont mortes dans les prisons et centres de détention

syriens depuis le début du conflit.

Jeudi, les forces de sécurité ont arrêté, dans l'ouest du pays, un général qui dirigeait la justice militaire sous l'ancien régime. Il est accusé d'être responsable de la condamnation à mort de milliers de personnes détenues à la

tristement célèbre prison de Saydnaya, selon des militants.

Et en Europe, plusieurs condamnations d'anciens hauts gradés des services de renseignement syriens accusés de torture et d'autres exactions ont été prononcées depuis 2022.

Trêve à Gaza

Le Premier ministre du Qatar discute avec une délégation du Hamas

Le Premier ministre du Qatar, Mohammed ben Abdelrahmane Al-Thani, a discuté samedi à Doha avec une délégation du Hamas des moyens de parvenir à un accord en vue d'un cessez-le-feu à Gaza.

Cheikh Mohammad, dont le pays est l'un des médiateurs dans les négociations indirectes sur une trêve, a reçu une délégation du Hamas conduite par Khalil al-Hayya, membre du bureau politique du Hamas, selon un communiqué des Affaires étrangères à Doha.

Il est inhabituel que le Premier ministre du Qatar, également ministre des Affaires étrangères, s'implique publiquement dans le processus de médiation. Les négociations sont actuellement dans l'impasse.

"Durant la rencontre, les dé-



niers développements dans les négociations sur un cessez-le-feu ont été examinés de même que

les moyens de garantir un accord clair et global qui mette fin à la guerre", a ajouté le communiqué.

Début décembre, cheikh Mohammad a déclaré avoir constaté "un nouvel élan" pour

ces négociations après l'élection de Donald Trump président des États-Unis. Il a fait état de "beaucoup d'encouragements de la part de la nouvelle administration afin de parvenir à un accord".

Depuis plus d'un an, le Qatar est engagé au côté des États-Unis et de l'Égypte dans des négociations en vue d'une trêve et la libération des otages israéliens.

De nouvelles négociations ont eu lieu plus tôt en décembre à Doha, mais le Hamas et Israël se sont à nouveau accusés mutuellement de les entraver.

En dépit d'efforts diplomatiques intenses, aucune trêve n'a pu être conclue depuis celle d'une semaine intervenue fin novembre 2023, qui a permis la libération d'otages en échange de prisonniers palestiniens détenus par Israël.

Un premier convoi d'aide arrive au sud de Khartoum assiégé

Des habitants au sud de la capitale soudanaise ont reçu cette semaine le premier convoi d'aide depuis le début de la guerre entre l'armée et les paramilitaires, qui dure depuis 20 mois et a dévasté le pays, ont indiqué vendredi le réseau local "Cellules d'intervention d'urgence", dirigé par des bénévoles qui gèrent des cuisines communautaires, distribuent des colis alimentaires, organisent des évacuations et fournissent une assistance médicale.

Le convoi comprend 22 camions transportant de la nourriture du Programme alimentaire mondial de l'ONU (PAM), un camion de Médecins sans frontières et de Care, ainsi que cinq camions chargés de médicaments de l'Agence des Nations unies pour l'enfance (Unicef).

Le groupe local de volontaires et l'Unicef ont déclaré que les fournitures aideront à répondre aux "besoins urgents en matière de santé et de nutrition d'environ 200.000 enfants et familles". Comme Jebel Aulia, de nombreuses régions du Soudan sont confrontées à une famine massive après que les parties belligères y ont coupé l'accès. Depuis le début de la guerre en avril 2023 entre l'armée soudanaise et les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR), rien n'entre ou ne sort de la zone sans l'approbation des deux parties. Les volontaires du réseau local ont dû négocier laborieusement pour obtenir un accès même minime, tout en étant constamment soupçonnés et menacés de violence des deux côtés.

"L'accès à la zone a été essentiellement coupé en raison du conflit", a déclaré à l'AFP Sheldon Yett, représentant de l'Unicef au Soudan, ajoutant

qu'il avait fallu trois mois de négociations pour faire passer le convoi. "Les camions ont été arrêtés à plusieurs reprises, et les chauffeurs étaient naturellement réticents compte tenu des risques encourus", a-t-il poursuivi. "Face à l'aggravation dramatique de la famine", Berlin a décidé de porter son aide au Soudan à 330 millions d'euros, soit une augmentation de 86 millions par rapport à l'assistance promise lors de la conférence de Paris en avril, a annoncé samedi la commissaire chargée de la politique des droits de l'Homme et de l'assistance humanitaire en Allemagne, Luise Amtsberg. Elle a lancé un "appel urgent" aux belligères, pour qu'ils "accordent enfin un accès complet à toutes les organisations humanitaires, qu'ils soutiennent et protègent leur travail qui sauve des vies, plutôt que de l'entraver voire même de l'empêcher". Elle a appelé également "les deux parties à respecter le droit international humanitaire et à faire taire enfin les armes. C'est la seule façon de mettre fin à la famine au Soudan", a-t-elle ajouté dans un communiqué.

Le PAM a déclaré que certaines parties de l'État de Khartoum et celui d'Al-Jazira, plus au sud, pourraient déjà être confrontées à la famine, mais il est impossible de le confirmer sans données fiables en raison du manque d'accès.

Au total, plus de 24,6 millions de personnes, soit près de la moitié de la population, sont confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë. Les deux camps sont accusés d'utiliser la famine comme arme de guerre contre les civils.

La guerre a tué des dizaines de milliers de personnes et déraciné plus de 12 millions de personnes, provoquant l'une des plus grandes crises humanitaires au monde.

Violences au Mozambique Des milliers se réfugient dans les pays voisins

Des milliers de Mozambicains, fuyant les violentes manifestations post-électorales dans leur pays, particulièrement vives cette semaine et accompagnées de vandalisme et de pillages, ont trouvé refuge dans les pays voisins, a-t-on appris auprès de sources gouvernementales.

Quelque 13.000 personnes ont ainsi fui vers le Malawi, principalement via sa frontière méridionale, a-t-on ajouté de mêmes sources.

Cet afflux a commencé dès lundi, coïncidant avec la confirmation par la plus haute cour du Mozambique de la victoire, contestée par l'opposition, du parti au pouvoir le Frelimo aux élections du 9 octobre. Un responsable régional à Nsanje, Dominic Mwandira, a confirmé que plus de 2.500 familles s'étaient présentées à la frontière, redoutant que ce nombre n'augmente dans les prochains jours.

Plusieurs ministères ont été alertés et les demandeurs d'asile ont été hébergés sur plusieurs sites d'accueil temporaire, a-t-il précisé.

Un responsable de l'Agence de l'ONU pour les réfugiés (HCR), s'exprimant sous couvert d'anonymat, a confirmé qu'il s'agissait

d'une situation d'urgence nécessitant des efforts de coordination. "Vu la complexité de la situation, nous n'avons pas encore vérifié le nombre exact d'arrivées. Les efforts d'enregistrement ont commencé aujourd'hui, et nous aurons une vision plus claire une fois ce processus achevé, a-t-il ajouté. "Nous pourrions ensuite évaluer comment les diriger vers des logements plus permanents", a ajouté le responsable.

Au royaume d'Eswatini, la ministre des Affaires étrangères, Pholile Shakantu, a confirmé que son pays avait "les mains ouvertes" pour recevoir des réfugiés mozambicains.

Plus de 350 d'entre eux ont été accueillis cette semaine, soit un total de plus de 500 depuis le début des manifestations post-électorales en octobre, a-t-elle précisé.

A l'appel de l'opposition mozambicaine, qui dénonce des fraudes et une élection "volée", le pays lusophone a connu déjà deux mois de manifestations, grèves et blocages qui ont au moins coûté la vie à 261 personnes, dont 134 depuis le début de la semaine, selon l'ONG locale Plataforma Decida.

Economie

Marché des changes

Le dirham se déprécie de 0,7% face au dollar

Le dirham s'est déprécié de 0,7% face au dollar américain et s'est apprécié de 0,29% vis-à-vis de l'euro durant la période du 19 au 24 décembre 2024, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Au cours de cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes, précise BAM dans son bulletin hebdomadaire.

Au 20 décembre 2024, les avoirs officiels de réserve se sont établis à 373,1 milliards de dirhams (MMDH), en hausse de 0,9% d'une semaine à l'autre et de 4% en glissement annuel, rapporte la MAP.

Au cours de la semaine du 19 au 25 décembre, le volume des interventions de BAM s'est chiffré à 147,5 MMDH en moyenne quotidienne. Il se répartit entre des avances à 7 jours (63,5 MMDH), des pensions livrées à plus long terme (49,6 MMDH) et des prêts garantis (34,4 MMDH).

Sur le marché interbancaire, le volume quotidien moyen des échanges est revenu à 1,6 MMDH et le taux interbancaire s'est établi à 2,5% en moyenne. Lors de l'appel d'offres du 25 décembre (date de valeur le 26 décembre), la Banque a injecté un montant de 72,6 MMDH sous forme d'avances à 7 jours.

Sur le marché boursier, le MASI s'est déprécié de 1,1% du 19 au 25 décembre, ramenant sa performance depuis le début de l'année à 20,8%.

Cette évolution hebdomadaire reflète notamment les baisses des indices des secteurs des banques de 0,9%, des bâtiments et matériaux de construction de 1,9% et de l'immobilier de 3,6%.

En revanche, les secteurs des distributeurs et des assurances ont progressé de 0,8% et 3,2% respectivement. Pour ce qui est du volume hebdomadaire des échanges, il est passé d'une semaine à l'autre de 7,8 MMDH à près de 11 MMDH, dont 8,8 MMDH réalisé sur le marché de blocs actions, fait savoir BAM, notant que le marché de blocs a connu le 19 décembre 2024 un échange de 353.551 actions de la Compagnie de transports au Maroc (CTM) au cours unitaire de 800 dirhams.

L'indice des prix des actifs immobiliers recule de 0,4% au troisième trimestre 2024



Selon les chiffres publiés par Bank Al-Maghrib (BAM) et l'Agence nationale de la conservation foncière du cadastre et de la cartographie (ANCFCC), en glissement annuel, l'indice des prix des actifs immobiliers a reculé de 0,4% au titre du troisième trimestre de l'année 2024.

Ce recul s'explique par les baisses de 0,5% des prix des biens résidentiels, de 0,6% de ceux des terrains et de 0,9% de ceux des biens à usage professionnel, ont indiqué BAM et l'ANCFCC dans une note sur la tendance globale du marché immobilier au troisième trimestre 2024.

D'après la même source, « le nombre de transactions a affiché un repli de 13,1%, recouvrant des diminutions de 14,8% pour le résidentiel et de 29,2% pour les biens à usage professionnel. En revanche, les ventes des terrains ont enregistré une hausse de 3,4% ».

Dans le détail, les prix du résidentiel ont reculé de 0,5% au cours de la même période suite à la baisse des prix de 0,4% pour les appartements, de 0,8% pour les maisons et de 1,9% pour les villas.

Selon les données recueillies, les transactions ont baissé pour leur part de 14,8%, avec

des diminutions de 14,9% pour les appartements, de 12% pour les maisons et de 20,1% pour les villas.

Il ressort des mêmes chiffres qu'en glissement annuel, les prix du foncier ont baissé de 0,6% et le nombre de transactions a progressé de 3,4% au terme du troisième trimestre de l'année 2024.

Au niveau professionnel, les données montrent que les prix ont baissé de 0,9%, en raison des diminutions de 0,7% pour les locaux commerciaux et de 2,4% pour les bureaux. Dans le même temps, elles suggèrent en outre que les transactions ont reculé de 29,2%, reflétant des baisses de 31,8% des ventes de locaux commerciaux et de 17,7% de celles des bureaux.

En ce qui concerne la tendance du marché immobilier par ville, la Banque centrale et l'ANCFCC indiquent que les prix ont enregistré une diminution de 0,6% à Rabat, avec des baisses de 0,8% des prix des biens résidentiels et de 7,5% de ceux des actifs à usage professionnel et une hausse de 0,8% de ceux des terrains.

Quant aux transactions, les deux institutions constatent qu'elles « ont reculé de 25,1%, avec des baisses de

25% pour les biens résidentiels, de 25,7% pour les terrains et de 26,5% pour les actifs à usage professionnel ».

Il est à noter que les prix sont ressortis en baisse de 1% au cours du troisième trimestre 2024 à Casablanca. D'après les explications de BAM et de l'ANCFCC, ce recul traduit les « diminutions de 0,5% pour les biens résidentiels, de 2,7% pour les terrains et de 2,2% pour les biens à usage professionnel ».

Il est important de noter que les ventes ont parallèlement diminué de 30,1%, avec des baisses de 28,6% pour les biens résidentiels, de 41,7% pour les terrains et de 33,3% pour les actifs à usage professionnel.

« A Marrakech, les prix ont connu une baisse de 0,5%, recouvrant un recul de 1,2% des prix des biens résidentiels et des hausses de 0,1% de ceux des terrains et de 1% de ceux des actifs à usage professionnel », ont-elles également fait savoir dans leur note sur la tendance globale du marché immobilier au troisième trimestre 2024.

La même source fait en outre état d'un repli de 53,5% des transactions durant cette même période, reflétant des baisses de 56,4% des ventes

des biens résidentiels, de 34,1% de celles des terrains et de 65,8% de celles des biens à usage professionnel.

Enfin, « à Tanger, l'indice des prix a affiché une progression de 0,1%, en lien avec la hausse de 0,6% des prix du résidentiel. A l'inverse, les prix ont diminué de 3% pour les terrains et de 5,3% pour les actifs à usage professionnel », a-t-on par ailleurs appris.

Quant aux ventes, la note indique qu'elles ont accusé une diminution de 9,6%, recouvrant des replis de 11,4% pour le résidentiel et de 21,3% pour les biens à usage professionnel et une hausse de 7,1% pour les terrains.

Il est important de signaler qu'en glissement trimestriel, les prix du résidentiel ont affiché une stagnation, recouvrant une hausse de 0,6% des prix des maisons, une stabilité de ceux des appartements et une baisse de 0,9% de ceux des villas.

Pour ce qui est des transactions, les données suggèrent qu'elles ont diminué de 30,4%, recouvrant des baisses de 31,4% pour les appartements, de 11,2% pour les maisons et de 22,8% pour les villas.

Alain Bouithy

ANCFCC enregistre des performances sans précédent avec 6 milliards de versement direct au budget général de l'Etat

Lors du conseil d'administration de l'Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie qui s'est tenu le 25 décembre 2024, sous la présidence d'Ahmed El Bouari, ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, avec la participation d'Abdeltif Loudyi, ministre délégué auprès du chef du gouvernement, chargé de l'Administration de la défense nationale, Karim Tajmouati a présenté les principales réalisations de l'exercice 2024 portant essentiellement sur l'établissement à travers le Royaume de 373.000 nouveaux titres fonciers ; l'immatriculation foncière de 1.100.000 hectares ; la délivrance de plus de 2.000.000 de certificats de propriété digitaux ; la réalisation d'un chiffre d'affaires de 9,2 milliards de dhs ainsi que le versement au budget de

l'Etat de 6 milliards de dhs.

Il y a lieu de rappeler que durant ces dernières années, l'ANCFCC a réalisé :

- 3.500.000 titres fonciers représentant 43% de l'ensemble des titres fonciers au Maroc ;
- 214 communes rurales couvertes par l'immatriculation foncière d'ensemble gratuite, avec la création de 1.240.000 nouveaux titres fonciers ;
- 11.600.000 hectares immatriculés représentant 62% de la superficie totale immatriculée au Maroc ;
- 3.800.000 hectares du domaine forestier immatriculés pour atteindre 6.600.000 hectares ;
- 4.000.000 d'hectares des biens collectifs immatriculés pour atteindre 5.000.000 d'hectares ;
- Intégration des nouvelles technologies de pointe dans les processus cartographiques et cadastraux

(stations permanentes GNSS, prises de vue aériennes par avion et par drone et utilisation des images satellitaires Mohammed VI A et B) ;

- Scannérisation du fond documentaire de l'ANCFCC, constitution des bases de données et digitalisation des services destinés aux citoyens et aux partenaires institutionnels et professionnels.

Par ailleurs et durant la même période, la contribution totale à l'Etat est de 40 milliards de dhs, dont 29,7 milliards versés directement au budget général de l'Etat.

Après clôture du conseil, le président a félicité l'ensemble des responsables et employés de l'ANCFCC au niveau des services centraux et extérieurs pour les efforts déployés afin d'atteindre les résultats enregistrés.

L'AMMC publie le 11^{ème} numéro de la Revue du marché des capitaux

L'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) a publié le 11^{ème} numéro de la "Revue du marché des capitaux", qui dresse une vue globale des événements clés survenus au cours des deuxième et troisième trimestres 2024.

Les principaux chiffres enregistrés par les différents compartiments des marchés sont repris dans les rubriques habituelles de ce numéro. En outre, la rubrique "Focus" de ce numéro est consacrée à l'organisation du marché à terme d'instruments financiers et aux principes liés au fonctionnement de la Chambre de compensation.

Ainsi, rapporte la MAP, l'AMMC revient sur les principaux indicateurs de marché qui ont affiché une tendance haussière au cours des neuf premiers mois de l'année 2024, dans une conjoncture économique caractérisée, sur le plan national, par la poursuite de l'amélioration des activités non agricoles et un repli de l'inflation, par rapport à fin 2023, qui évolue à des niveaux

modérés.

S'agissant de la capitalisation boursière, elle s'est établie à près de 742 milliards de dirhams (MMDH) à fin septembre 2024, en hausse de 18,5% par rapport à fin décembre 2023, et de 21,7% en glissement annuel. Cette augmentation significative reflète la progression de 18,85% du MASI par rapport à fin décembre 2023 et de 21,1% en glissement annuel.

A fin septembre 2024, la valeur de l'actif net des Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) s'est élevée à 636,5 MMDH, soit une hausse de 13,7% depuis le début de l'année, et de 14,2% par rapport à fin septembre 2023.

Quant à l'actif net des Organismes de placement collectif immobilier (OPCI), il a enregistré à fin septembre 2024 une croissance de 28,4% en glissement annuel, atteignant près de 97 MMDH.

L'activité des marchés primaire et secondaire a été marquée au cours des deuxième et troisième trimestres 2024 par des emprunts obligataires d'un montant



total de 3,5 MMDH, des émissions obligataires par placement privé totalisant 6,4 MMDH, des augmentations de capital de 1,77 MMDH, et un programme de rachat d'actions de 3,8 MMDH.

Le marché secondaire de la

Bourse de Casablanca a, de son côté, enregistré un volume des transactions sur les trois premiers trimestres de l'année 2024 de 49,8 MMDH, en hausse de 106,6% comparativement à la même période de l'année dernière.

Ce numéro rappelle également le lancement du marché à terme d'instruments financiers qui marque un point d'inflexion important vers l'opérationnalisation de ce nouveau marché dont les composantes essentielles sont désormais mises en place. Il s'agit d'un cadre législatif et réglementaire quasiment finalisé, accompagné de la réorganisation capitalistique des entreprises de marché par l'adoption d'un modèle intégré en silo, avec une Chambre de compensation comme pilier central dans cette nouvelle organisation.

Le lancement de ce marché s'inscrit dans la dynamique de transformation et de modernisation des infrastructures financières marocaines et va offrir des instruments financiers permettant d'améliorer la liquidité des marchés, d'innover financièrement et surtout de proposer des solutions de couverture contre les risques pour divers acteurs, qu'il s'agisse d'entreprises, de banques ou d'investisseurs institutionnels.

Al Hoceima: Baisse de 1,8% de l'IPC en octobre dernier

L'indice des prix à la consommation (IPC) des ménages de la ville d'Al Hoceima a diminué de 1,8% en octobre dernier, par rapport au mois précédent, et augmenté de 0,2% en glissement annuel.

L'indice des prix des produits alimentaires a diminué de 2,6% en octobre dernier par rapport à septembre, en raison de la baisse des prix du "Poisson et fruits de mer" de 16%, des "Fruits" de 2,3%, du "Café, thé et cacao" de 1,8%, des "Viandes" de 1,7%, du "Lait, fromage et oeufs" de 1,5% et des "Eaux minérales, boissons rafraîchissantes et jus de fruits et de légumes" de 1,3%, indique une

note de la direction régionale du Haut-commissariat au plan (HCP).

La variation mensuelle de l'indice des produits non alimentaires a également décliné de 0,7%, suite à la baisse des prix des "Restaurants et hôtels" de 7,4%, du "Transport" de 1,5%, des "Logements, eau, électricité et autres combustibles" et des "Biens et services divers" de 0,4%, et de la "Communication" de 0,1%, rapporte la MAP.

Par ailleurs, la hausse des prix de "Santé" de 0,6% et la stagnation des indices des autres divisions n'ont pas impacté l'évolution générale, précise la

même source.

Sur un an, l'indice des prix des produits alimentaires s'est élevé à 1% en octobre dernier, sous l'effet de la progression des prix du "Poisson et fruits de mer" de 11,1%, des "Viandes" de 9,7%, du "Café, thé et cacao" de 4,7%, des "Produits alimentaires non classés ailleurs" de 3%, du "Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie" de 0,9%, des "Huiles et graisses" de 0,7%, du "Pain et céréales" de 0,5% et du "Tabac" de 2,9%.

En revanche, la variation annuelle de l'indice des produits non alimentaires a diminué de 0,8%, alors que la variation

des prix des divisions qui constituent les produits non alimentaires a fluctué entre une diminution de 7,8% pour la division du "Transport" et une augmentation de 3,7% pour la division des "Logements, eau, électricité et autres combustibles".

L'IPC est l'instrument de mesure de l'inflation.

Il contribue au suivi et à l'analyse de la situation économique, et constitue un élément essentiel pour la mise en place de la politique financière et l'indexation des contrats entre les différents partenaires socio-économiques.

Art & culture La magie du Jazz opère à Essaouira

L'espace socioculturel "Dar Souiri" s'est métamorphosé, samedi soir, en un véritable sanctuaire du jazz, accueillant un public cosmopolite venu célébrer la 8ème édition du festival "Jazz sous l'Arganier".

Au cours de cette deuxième soirée, rehaussée par la présence de M. André Azoulay, Conseiller de Sa Majesté le Roi et Président fondateur de l'Association Essaouira-Mogador, ainsi que d'autres éminentes personnalités, marocaines et étrangères, les mélomanes ont été gratifiés de deux concerts éclectiques, interprétés avec brio par des talents d'exception issus du Maroc et d'ailleurs.

Ainsi, la soirée a débuté avec le spectacle "Jazz'In", mettant en vedette le Marocain Abdel Wahab au piano, l'Espagnol Luis Salto à la contrebasse et le Burkinabé "Robin des Bois" à la batterie, qui ont brillamment fusionné des rythmes afro-jazzy, des mélodies andalouses et des harmonies modernes, créant ainsi une expérience musicale unique et immersive.

Avec une maîtrise inégalée de leurs instruments, les musiciens



ont su créer une alchimie parfaite entre les sonorités traditionnelles africaines et les nuances modernes du jazz, emportant l'assistance dans un univers musical vibrant et intemporel.

Ce premier tableau musical envoûtant a donné le ton pour la suite de la soirée, marquée par la performance du trio Saiko, composé de Nguyen Lee (guitare),

Mieko Miazaki (koto) et Prahbhu Edouard (tabla), qui a offert aux mélomanes une fusion raffinée de jazz contemporain et de traditions asiatiques, dont les sonorités ont résonné avec intensité et élégance dans une salle comble.

Émerveillés par la qualité des performances, les spectateurs n'ont pas manqué de saluer chaque interprétation par de fer-

ventes ovations, exprimant avec éclat leur admiration pour le talent, la créativité et l'audace des musiciens qui ont illuminé ce rendez-vous musical emblématique.

Et pour clôturer cette soirée mémorable, la scène a accueilli des artistes et amateurs locaux et étrangers dans le cadre des "Midnight Jam Sessions", offrant un moment d'improvisation spontanée où les talents se sont mêlés pour enchanter le public d'un instant musical unique, à l'image de la singularité de la Cité des Alizés.

Initiée par l'Association Essaouira-Mogador, la 8ème édition du "Jazz sous l'arganier" vient conforter la position de la Cité des Alizés en tant que carrefour culturel et laboratoire vivant d'innovation artistique, où le patrimoine se réinvente pour mieux dialoguer avec l'avenir.

Au menu de cette manifestation musicale internationale figurent des concerts envoûtants, des ateliers, des expositions et des "Jam Sessions" nocturnes, pour le grand bonheur des épris du jazz et des musiques du monde.

"Shogun a changé la donne"

Les adaptations d'œuvres japonaises crèvent l'écran

Mangas, séries télé, romans... devant le succès sans précédent des adaptations étrangères d'œuvres japonaises, longtemps critiquées pour leur manque de fidélité, les créateurs nippons s'organisent pour répondre à la demande croissante de producteurs occidentaux, alimentée par des succès comme celui de la série "Shogun".

L'an dernier, l'adaptation du mastodonte "One Piece", manga aux plus de 500 millions d'exemplaires vendus, avec un acteur mexicain dans le rôle principal, a été saluée par les spectateurs comme par la critique.

D'autres adaptations de mangas majeurs en films et en séries sont en préparation, telles que les aventures du ninja Naruto ou les péripéties des super-héros de "My Hero Academia".

La France n'est pas en reste: la série télévisée inspirée du manga "Les gouttes de dieu" sur l'oéologie a été sacrée fin novembre Meilleure série dramatique des International Emmy Awards, et une relecture de l'oeuvre Cat's Eyes de Tsukasa Hojo, mangaka à l'origine de "City Hunter", a été diffusée fin novembre sur la chaîne TF1.

"La demande depuis les marchés occidentaux est clairement en augmentation" pour les oeuvres japonaises, popularisées notamment grâce aux plateformes de streaming, explique Kaori Ikeda, directrice du Tiffcom, le marché des contenus audiovisuels

organisés en marge du Festival international du film de Tokyo.

Pour aider l'offre à rencontrer cette demande, et conscient que "le Japon manque encore de savoir-faire" dans la négociation des droits, le Tiffcom a mis en place depuis l'an dernier le dispositif "Story Market", auquel participaient cette année six maisons d'édition japonaises.

Beaucoup de producteurs étrangers se sont cassés les dents sur des adaptations par le passé, comme pour la version hollywoodienne avec Scarlett Johansson de "Ghost in the Shell" (2017), accusée de "whitewashing", la pratique de choisir des acteurs blancs pour jouer des personnages dans ces cas japonais. "Death Note", transposition à l'écran du célèbre manga éponyme, avait lui aussi été éreinté, jugé trop éloigné du matériau d'origine.

"Les auteurs de mangas sont très respectés et les communautés de fans très vigilantes", souligne Klaus Zimmermann, producteur de la série télévisée adaptée du manga "Les Gouttes de Dieu" dans le milieu de l'oéologie.

Cette adaptation franco-japonaise s'autorise des libertés, notamment en y introduisant une protagoniste française. Mais elle a été élaborée en étroite collaboration avec les auteurs de l'oeuvre originale, explique le producteur. "Il s'agissait de trouver l'esprit du manga pour ne pas le

dénaturer." "A chaque étape de la production, il y avait une grande compréhension" de la part de toutes les parties prenantes, salue Yuki Takamatsu, responsable de la négociation des droits chez l'éditeur de ce manga, le géant japonais Kodansha.

Pour lui, les échecs passés s'expliquent en partie par les difficultés des éditeurs à expliquer leurs souhaits aux producteurs étrangers, mais aussi par une moins bonne connaissance des mangas et animés qu'aujourd'hui. "Il y a 15 ou 20 ans, les gros studios nous disaient +Hé je connais Dragon Ball, vous avez les droits?+ Ils ne s'intéressaient qu'à ces méga-contenus."

"Mais aujourd'hui, surtout depuis le Covid, les producteurs regardent des animés avec leurs enfants" et "cherchent des contenus de plus en plus diversifiés."

Les chaînes de télévision japonaises bénéficient aussi de cette demande.

Longtemps tournées vers le marché intérieur, celles-ci sont devenues "bien meilleures pour vendre leurs contenus", notamment lors d'événements mondiaux comme le Mipcom à Cannes, pense Makito Sugiyama, un responsable de l'Association japonaise pour l'exportation des programmes télévisés (BEAJ).

Si les diffuseurs nippons sont de longue date habitués à vendre leurs concepts d'émissions, comme celle --exportée dans plus de 100 pays-- connue en France sous le

nom de "Vidéo Gag", certaines séries japonaises trouvent désormais aussi un large écho à l'étranger.

"Mother", fiction originale de la chaîne Nippon TV qui évoque la parentalité et la maltraitance, a ainsi été adaptée ou diffusée dans une cinquantaine de pays dont la France.

Pour Masaru Akiyama de la BEAJ, les spectateurs occidentaux ont aussi dépassé leurs réticences initiales à regarder des séries avec des acteurs asiatiques: "Ils se sont habitués, ils s'en fichent maintenant. Ce qui les intéresse, ce sont les histoires."

La série historique Shogun, qui a triomphé en septembre aux Emmy Awards en remportant 18 récompenses, a aussi "changé la donne" pour le Japon en attirant l'attention du monde entier, estime M. Akiyama.

Cette fresque du Japon du XVIIème siècle, adaptée d'un roman de l'écrivain James Clavell mais réalisée avec un casting, des producteurs et des auteurs nippons, est "une très forte stimulation pour les créateurs japonais qui ont vu qu'un tel succès était possible", souligne Ken Muratsu, l'un des responsables du Tiffcom.

Pour Kaori Ikeda, "qu'un récit de samouraïs avec une telle attention aux détails historiques puisse devenir un divertissement grand public est la preuve du potentiel" des oeuvres japonaises.

Es-Semara à l'heure du 11^{ème} Festival national du théâtre d'enfant

La 11^{ème} édition du Festival national du théâtre d'enfant d'Es-Semara s'est ouverte, vendredi soir, en présence d'une panoplie de personnalités du monde de la culture, de l'art et des médias.

Initiée par l'Association Chouala pour l'éducation et la culture (section Es-Semara), sous le signe "Théâtre d'enfant et profondeur africaine, perspectives et horizons", cette édi-

tion qui célèbre la Côte d'Ivoire en tant qu'invité d'honneur, a pour objectif de mettre en avant l'importance du théâtre pour renforcer l'esprit imaginaire de l'enfant, développer ses talents et ses compétences, et consolider son ouverture sur son environnement social.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation artistique a été marquée par des spectacles artis-

tiques interprétés avec brio par les enfants issus des différents établissements scolaires, des séquences musicales, ainsi que des hommages rendus à plusieurs personnalités.

Cet événement a été également ponctué par l'organisation d'une série d'ateliers de formation au profit des enfants traitant des thèmes portant notamment sur le théâtre et les médias, la représentation théâtrale, et l'improvisation.

Dans une allocution de circonstance, le directeur du festival, Moumen Lebiz, a souligné que ce festival a pour objectif de promouvoir la culture théâtrale chez les jeunes, notant que cet événement est devenu un rendez-vous annuel incontournable qui contribue à la consolidation des initiatives créatives au profit des enfants et des jeunes. Ce festival forge désormais sa propre identité dans la cartographie des festivals culturels au niveau régional et national, s'est-il félicité.

Au menu de cet événement culturel, figurent des spectacles artistiques, des rencontres, des master class, et des pièces de théâtre éducatives en faveur des enfants, outre des visites à des monuments historiques et sites des gravures rupestres au niveau de la province.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation artistique baptisée "Edition Feu Sidi Mohamed Ould Hammadi Ouled Haddi", s'est déroulée en présence notamment du gouverneur de la province d'Es-Semara, Brahim Boutoumilate, et de certains élus.



Bouillon de culture

Exposition

"L'arbre qui cache la forêt 2" est le thème d'une exposition de l'artiste-peintre Ilias Selfati, organisée jusqu'au 25 janvier prochain à Marrakech.

Dans cette exposition, l'artiste, natif de Tanger, explore les interactions entre l'Homme et la nature, en mettant en lumière la force et la fragilité de cette relation.

Dans ses œuvres, cet artiste qui vit et travaille entre la ville du Détroit et Madrid, est fasciné par "l'univers peuplé de créatures mythologiques et de forêts profondes, avec son monde imaginaire habité par un bestiaire merveilleux, les compositions florales et une certaine nature lyrique", lit-on dans la note de présentation de cette exposition.

Acteur majeur de la scène artistique contemporaine, Ilias Selfati est considéré aujourd'hui comme l'un des meilleurs représentants marocains de ce qu'il est convenu d'appeler "la nouvelle figuration".

Lauréat de l'École des Beaux-Arts de Tétouan, Ilias Selfati est un artiste dont l'œuvre s'inspire profondément de la nature, en particulier du monde animal et aquatique.

Connu pour ses représentations poétiques de créatures marines et de paysages fluides, où se mêlent harmonieusement l'abstraction et le symbolisme, Ilias Selfati a réussi à développer un langage visuel distinct, mêlant influences méditerranéennes et ibériques.

Ses toiles sont imprégnées d'une dimension spirituelle, où les formes animales deviennent des métaphores de la liberté et de l'harmonie avec les éléments naturels.

Il a exposé ses œuvres à travers le monde, notamment en Europe, en Amérique latine et au Moyen-Orient.

Son travail figure dans plusieurs collections prestigieuses, publiques et privées.

Outre sa carrière artistique, il s'investit activement dans la promotion de l'art marocain à l'international, créant des passerelles culturelles et artistiques entre les scènes du Maroc et celles des autres continents.

Présentation à Marrakech du dernier roman "La Nuit nous emportera" de Mahi Binebine

Le dernier roman "La Nuit nous emportera" de l'auteur et artiste marocain, Mahi Binebine, a été présenté lors d'une rencontre littéraire organisée, samedi à Marrakech.

Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence d'une pléiade d'intellectuels et d'artistes, a été l'occasion pour cet écrivain de renommée internationale d'échanger avec les invités et de partager sa riche expérience et sa vision autour de cette œuvre qui aborde des thèmes universels de la famille, de l'abandon et de la résilience.

"La Nuit nous emportera" est le treizième ouvrage de Mahi Binebine reconnu pour ses œuvres littéraires profondes et poignantes qui explorent les complexités humaines et sociales.

Ce roman "très attendu" au Maroc, comme en France et ailleurs, mêle intel-

ligement poésie, drame et réflexion sur le monde.

Dans cet ouvrage lumineux et tragique, dont les péripéties se déroulent dans les ruelles de la Cité ocre, l'auteur a fait étalage de son immense talent narratif et de sa capacité à dépeindre la réalité avec une sensibilité unique.

"Cet ouvrage est un hommage à ma mère qui a dû se battre avec acharnement pour élever ses sept enfants et en faire des individus épanouis et bien intégrés dans leur société", a souligné Mahi Binebine dans une déclaration à la MAP.

"La Nuit nous emportera" est l'histoire d'une mère courageuse, qui s'est retrouvée avec sept enfants, mais qui a su affronter sans faiblir les misères du quotidien et gérer seule la maison", a-t-il ajouté. "Cette mère nous a montré le

chemin et nous a donné l'exemple pour ne jamais baisser les bras et continuer à croire en ses rêves", a-t-il insisté.

"La Nuit nous emportera" est à la base un roman autobiographique où le narrateur "fuit cette réalité amère pour inventer des personnages qui ressemblent aux personnes réelles".

Dans cet ouvrage, Mahi Binebine recourt à des procédés littéraires ingénieux tels que les digressions et les rêves pour être en mesure de capter l'attention des lecteurs et les inciter à poursuivre l'histoire jusqu'à la fin sans lassitude.

Natif de Marrakech, Mahi Binebine compte à son actif des ouvrages à succès mondial, traduits dans plusieurs langues, dont "Le Sommeil de l'esclave" (1992), "Terre d'ombre brûlée" (2004), "Le Griot de Marrakech" (2005), "Les

Etoiles de Sidi Moumen" (2009) et "Rue du Pardon" (2019).

Cet écrivain a reçu aussi plusieurs distinctions en reconnaissance de son parcours littéraire brillant, dont le prix Méditerranée pour son roman "Le Sommeil de l'esclave" et le prix du roman arabe 2010 pour son ouvrage "Les Etoiles de Sidi Moumen".

Onzième Chapitre

En effet, l'employé quittait le bureau dont il laissait la porte ouverte, et le passe-port était resté sur la table de sapin. Le danger est évident, pensa Fabrice ; je vais prendre mon passe-port et repasser le pont au petit pas, je dirai au gendarme, s'il m'interroge, que j'ai oublié de faire viser mon passe-port par le commissaire de police du dernier village des états de Parme. Fabrice avait déjà son passe-port à la main, lorsque, à son inexprimable étonnement, il entendit le commis aux bijoux de cuivre qui disait :

- Ma foi je n'en puis plus ; la chaleur m'étouffe ; je vais au café prendre la demi-tasse. Entrez au bureau quand vous aurez fini votre pipe, il y a un passe-port à viser ; l'étranger est là.

Fabrice, qui sortait à pas de loup, se trouva face à face avec un beau jeune homme qui se disait en chantonnant : Eh bien, visons donc ce passe-port, je vais leur faire mon paraphe.

- Où monsieur veut-il aller ?

- À Mantoue, Venise et Ferrare.

- Ferrare soit, répondit l'employé en sifflant ; il prit une griffe, imprima le visa en encre bleue sur le passe-port, écrivit rapidement les mots : Mantoue, Venise et Ferrare dans l'espace laissé en blanc par la griffe, puis il fit plusieurs tours en l'air avec la main, signa et reprit de l'encre pour son paraphe qu'il exécuta avec lenteur et en se donnant des soins infinis. Fabrice suivait tous les mouvements de cette plume ; le commis regarda son paraphe avec complaisance, il y ajouta cinq ou six points, enfin il remit le passe-port à Fabrice en disant d'un air léger : bon voyage, monsieur.

Fabrice s'éloignait d'un pas dont il cherchait à dissimuler la rapidité, lorsqu'il se sentit arrêter par le bras gauche ; instinctivement il mit la main sur le manche de son poignard, et s'il ne se fût vu entouré de maisons, il fût peut-être tombé dans une étourderie. L'homme qui lui touchait le bras gauche, lui voyant l'air tout effaré, lui dit en forme d'excuse :

- Mais j'ai appelé monsieur trois fois, sans qu'il répondît ; monsieur a-t-il quelque chose à déclarer à la douane ?

- Je n'ai sur moi que mon mouchoir ; je vais ici tout près chasser chez un de mes parents.

Il eût été bien embarrassé si on l'eût prié de nommer ce parent. Par la grande chaleur qu'il faisait et avec ces émotions Fabrice était mouillé comme s'il fût tombé dans le Pô. Je ne manque pas de courage entre les comédiens, mais les commis ornés de bijoux de cuivre me mettent hors de moi ; avec cette idée je ferai un sonnet comique pour la duchesse.

À peine entré dans Casal-Maggiore, Fabrice prit à droite une mauvaise rue qui descend vers le Pô. J'ai grand besoin, se dit-il, des secours de Bacchus et de Cérés, et il entra dans une boutique au dehors de laquelle pendait un torchon gris attaché à un bâton ; sur le torchon était écrit le mot Trattoria. Un mauvais drap de lit soutenu par deux cerceaux de bois fort minces, et pendant jusqu'à trois pieds de terre, mettait la porte de la Trattoria à l'abri des rayons directs du soleil. Là, une femme à demi nue et fort jolie reçut notre héros avec respect, ce qui lui fit le plus vif plaisir ; il se hâta de lui dire qu'il mourait de faim. Pendant que la femme préparait le déjeuner, entra un homme d'une trentaine d'années, il n'avait pas salué en entrant ; tout à coup il se releva du banc où il s'était jeté d'un air familier, et dit à Fabrice : Ec-



cellenza, la riverisco (je salue Votre Excellence). Fabrice était très gai en ce moment, et au lieu de former des projets sinistres, il répondit en riant :

- Et d'où diable connais-tu mon Excellence ?

- Comment Votre Excellence ne reconnaît pas ? Ludovic, l'un des cochers de madame la duchesse Sanseverina ? À Sacca, la maison de campagne où nous allions tous les ans, je prenais toujours la fièvre ; j'ai demandé la pension à madame et me suis retiré. Me voici riche ; au lieu de la pension de douze écus par an à laquelle tout au plus je pouvais avoir droit, madame m'a dit que pour me donner le loisir de faire des sonnets, car je suis poète en langue vulgaire, elle m'accordait vingt-quatre écus, et monsieur le comte m'a dit que si jamais j'étais malheureux, je n'avais qu'à venir lui parler. J'ai eu l'honneur de mener Monsignore pendant un relais lorsqu'il est allé faire sa retraite comme un bon chrétien à la chartreuse de Velleja.

Fabrice regarda cet homme et le reconnut un peu. C'était un des cochers les plus coquets de la casa Sanseverina ; maintenant qu'il était riche, disait-il, il avait pour tout vêtement une grosse chemise déchirée et une culotte de toile, jadis teinte en noir, qui lui arrivait à peine aux genoux ; une paire de souliers et un mauvais chapeau complétaient l'équipage. De plus, il ne s'était pas fait la barbe depuis quinze jours. En mangeant son omelette, Fabrice fit la

conversation avec lui absolument comme d'égal à égal ; il crut voir que Ludovic était l'amant de l'hôtesse. Il termina rapidement son déjeuner, puis dit à demi-voix à Ludovic : J'ai un mot pour vous.

- Votre Excellence peut parler librement devant elle, c'est une femme réellement bonne, dit Ludovic d'un air tendre.

- Eh bien, mes amis, reprit Fabrice sans hésiter, je suis malheureux, et j'ai besoin de votre secours. D'abord il n'y a rien de politique dans mon affaire ; j'ai tout simplement tué un homme qui voulait m'assassiner parce que je parlais à sa maîtresse.

- Pauvre jeune homme ! dit l'hôtesse.

- Que Votre Excellence compte sur moi ! s'écria le cocher avec des yeux enflammés par le dévouement le plus vif ; où Son Excellence veut-elle aller ?

- À Ferrare. J'ai un passe-port, mais j'aimerais mieux ne pas parler aux gendarmes, qui peuvent avoir connaissance du fait.

- Quand avez-vous expédié cet autre ?

- Ce matin à six heures.

- Votre Excellence n'a-t-elle point de sang sur ses vêtements ? dit l'hôtesse.

- J'y pensais, reprit le cocher, et d'ailleurs le drap de ces vêtements est trop fin ; on n'en voit pas beaucoup de semblable dans nos campagnes, cela nous attirerait les regards ; je vais acheter des habits chez le juif. Votre Excellence est à peu près de ma taille, mais plus mince.

- De grâce, ne m'appellez plus Excellence,

cela peut attirer l'attention.

- Oui, Excellence, répondit le cocher en sortant de la boutique.

- Eh bien ! eh bien ! cria Fabrice, et l'argent ! revenez donc !

- Que parlez-vous d'argent dit l'hôtesse, il a soixante-sept écus qui sont fort à votre service. Moi-même, ajouta-t-elle en baissant la voix, j'ai une quarantaine d'écus que je vous offre de bien bon cœur ; on n'a pas toujours de l'argent sur soi lorsqu'il arrive de ces accidents.

Fabrice avait ôté son habit à cause de la chaleur en entrant dans la Trattoria :

- Vous avez là un gilet qui pourrait nous causer de l'embarras s'il entraînait quelqu'un : cette belle toile anglaise attirerait l'attention. Elle donna à notre fugitif un gilet de toile teinte en noir, appartenant à son mari. Un grand jeune homme entra dans la boutique par une porte intérieure, il était mis avec une certaine élégance.

- C'est mon mari, dit l'hôtesse. Pierre-Antoine, dit-elle au mari, monsieur est un ami de Ludovic ; il lui est arrivé un accident ce matin de l'autre côté du fleuve, il désire se sauver à Ferrare.

- Eh ! nous le passerons, dit le mari d'un air fort poli, nous avons la barque de Charles-Joseph.

Par une autre faiblesse de notre héros, que nous avouons aussi naturellement que nous avons raconté sa peur dans le bureau de police au bout du pont, il avait les larmes aux yeux ; il était profondément attendri par le dévouement parfait qu'il rencontrait chez ces paysans ; il pensait aussi à la bonté caractéristique de sa tante ; il eût voulu pouvoir faire la fortune de ces gens. Ludovic rentra chargé d'un paquet.

- Adieu cet autre, lui dit le mari d'un air de bonne amitié.

- Il ne s'agit pas de ça, reprit Ludovic d'un ton fort alarmé, on commence à parler de vous, on a remarqué que quand il va en correspondance dans notre vicolo, et quittant la belle rue comme un homme qui chercherait à se cacher.

- Montez vite à la chambre, dit le mari.

Cette chambre, fort grande et fort belle, avait de la toile grise au lieu de vitres aux deux fenêtres ; on y voyait quatre lits larges chacun de six pieds et hauts de cinq.

- Et vite, et vite ! dit Ludovic ; il y a un fat de gendarme nouvellement arrivé qui voulait faire la cour à la jolie femme d'en bas, et auquel j'ai prédit que quand il va en correspondance sur la route, il pourrait bien se rencontrer avec une balle ; si ce chien-là entend parler de Votre Excellence, il voudra nous jouer un tour, il cherchera à vous arrêter ici afin de faire mal noter la Trattoria de la Théodolinde.

Eh quoi ! continua Ludovic en voyant sa chemise toute tachée de sang et des blessures serrées avec des mouchoirs, le porco s'est donc défendu ? En voilà cent fois plus qu'il n'en faut pour vous faire arrêter : je n'ai point acheté de chemise. Il ouvrit sans façon l'armoire du mari et donna une de ses chemises à Fabrice qui bientôt fut habillé en riche bourgeois de campagne. Ludovic décrocha un filet suspendu à la muraille, plaça les habits de Fabrice dans le panier où l'on met le poisson, descendit en courant et sortit rapidement par une porte de derrière ; Fabrice le suivait.

- Théodolinde, cria-t-il en passant près de la boutique, cache ce qui est en haut, nous allons attendre dans les saules ; et toi, Pierre-Antoine, envoie-nous bien vite une barque, on paie bien.

(A suivre)

La transition énergétique qui n'a pas pu se faire

Les idées, et les mots que nous utilisons pour les formuler, sont importants. Par exemple, alors que la guerre froide touchait à sa fin, la notion de « fin de l'histoire » suggérait que la désintégration du communisme soviétique laisserait la démocratie libérale et les économies de marché incontestables. Cette idée s'est imposée aux décideurs politiques occidentaux, les amenant à penser qu'ils pouvaient se permettre de relâcher leur vigilance. Trois décennies plus tard, la « fin de l'histoire » et les politiques qui en ont découlé semblent terriblement erronées.

Aujourd'hui, c'est la « transition énergétique » qui a pris le dessus sur les décideurs politiques. L'expression suggère la nécessité de passer des combustibles fossiles aux énergies renouvelables – une idée apparemment convaincante qui va dans le sens des objectifs climatiques et de l'innovation technologique. Cependant, elle décrit mal ce qui se passe (et ce qui se passera) et a conduit certains gouvernements à adopter des politiques coûteuses et contre-productives. En outre, elle a opposé des objectifs qui devraient être complémentaires – lutter contre le changement climatique et promouvoir la sécurité énergétique – les uns aux autres.

Pour être clair, les transitions énergétiques – le passage d'une forme d'énergie à une autre – se sont produites tout au long de l'histoire, coïncidant avec des changements économiques qui ont créé une demande pour la nouvelle source d'énergie. Après le début de la révolution industrielle, la machine à vapeur, le moteur à combustion interne et l'essor des économies manufacturières ont poussé les sociétés à passer du bois au charbon, puis au pétrole et au gaz.

Le soutien à la transition vers l'abandon des combustibles fossiles reflète les préoccupations concernant les coûts réels et prévus du changement climatique et les preuves liant le réchauffement de l'atmosphère et des océans de la Terre à l'émission de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre (en particulier le méthane) émis par la combustion du charbon, du pétrole et du gaz naturel. L'objectif de la transition est de parvenir à des émissions « nettes zéro » (idéalement d'ici 2050) en éliminant progressivement les combustibles fossiles et en les remplaçant par des énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire, l'énergie éolienne et l'énergie nucléaire.

Ce n'est pas le cas. Il n'y a pas non plus de « défossilisation ». Les combustibles fossiles – pétrole, gaz et charbon – fournissent encore plus de 80% de l'énergie mondiale. Depuis 2013, la consommation mondiale de pétrole et de gaz a augmenté de 14%, en raison d'une hausse de 25% dans les économies en développement. La consommation de charbon reste indispensable pour alimenter la Chine, l'Inde et d'autres pays en développement, et a atteint des sommets en



2023. Les énergies renouvelables, bien qu'en croissance rapide, ne remplacent pas les hydrocarbures, du moins pour l'instant.

La raison en est simple: la demande d'énergie augmente à un rythme annuel de 2 à 3%, et les avancées technologiques telles que la fracturation hydraulique (fracking) ont rendu les hydrocarbures moins chers et plus abondants. Les États-Unis, qui sont déjà le plus grand producteur de pétrole au monde, produiront encore plus au cours de la prochaine présidence de Donald Trump, et la croissance des populations et des économies dans les pays du Sud soutiendra une demande robuste.

Les technologies émergentes, telles que l'intelligence artificielle, les transports électrifiés et les centres de données à grande échelle, stimulent également la demande d'énergie. Les énergies renouvelables ne peuvent à elles seules la satisfaire de manière fiable. Cela renforce le rôle des combustibles fossiles. De même, les combustibles fossiles restent indispensables pour les industries à forte consommation d'énergie telles que l'aviation, le transport maritime et l'industrie lourde. Les énergies renouvelables, bien qu'efficaces pour la production d'électricité, peinent à répondre aux besoins de ces secteurs.

Les considérations réglementaires et politiques ont également contribué à faire échouer la transition énergétique en ralentissant le processus d'autorisation de l'énergie nucléaire et de l'énergie éolienne. Par ailleurs, de nombreux pays n'ont pas revu leur système fiscal pour inciter les consommateurs et les entreprises à se détourner des combustibles fossiles.

Les facteurs qui entravent la transition énergétique ne risquent pas de disparaître de sitôt. L'une des options consiste à ignorer les preuves et à aller de l'avant. Telle semble être l'approche préférée de nombreux parti-

cipants aux conférences annuelles des Nations unies sur le changement climatique. A Dubai, fin 2023, les participants ont publié un accord final (signé par près de 200 gouvernements) appelant explicitement à « abandonner les combustibles fossiles dans les systèmes énergétiques, d'une manière juste, ordonnée et équitable, en accélérant l'action au cours de cette décennie critique ».

C'est précisément ce que l'Europe s'est engagée à faire, en fixant des objectifs ambitieux en matière d'énergies renouvelables et en fixant le prix du carbone à des niveaux qui ont rendu l'énergie et l'activité économique plus coûteuses. Le « Green Deal européen », qui visait à dissocier la croissance économique de l'utilisation des ressources et à faire de l'Europe le premier continent neutre en carbone d'ici à 2050, a au contraire contribué à une baisse de la croissance. Le manque d'investissement dans l'énergie a également laissé une grande partie du continent dangereusement dépendante du gaz russe. En bref, l'adoption prématurée de la transition énergétique a affaibli les performances économiques et la sécurité énergétique.

Comme l'a expliqué Thomas Kuhn dans *La structure des révolutions scientifiques*, les cadres intellectuels dominants persistent jusqu'à ce que leurs limites deviennent indépassables, ouvrant la voie à un nouveau paradigme. La « transition énergétique » a atteint ce stade. Son absence dans le projet final de la conférence mondiale sur le climat qui s'est tenue cette année à Bakou est révélatrice. Un nouveau paradigme est nécessaire : la coexistence énergétique.

Un tel paradigme accepterait que la consommation d'énergie continue d'augmenter dans un avenir prévisible, les combustibles fossiles et les énergies renouvelables jouant tous deux un rôle plus important. Il ne s'agit pas de choisir l'un ou l'autre, mais plutôt l'un et l'autre – tout ce qui

précède et plus encore – afin d'accroître la sécurité, la résilience et l'accessibilité financière.

Le paradigme de la coexistence énergétique nécessite des investissements ciblés et des réformes politiques. Il est essentiel de moderniser les réseaux énergétiques afin d'accueillir diverses sources d'énergie et d'accroître l'efficacité, tout comme de développer les technologies de capture et de stockage du carbone pour atténuer les émissions. Il serait utile d'encourager le développement des énergies renouvelables en favorisant les partenariats public-privé et en assouplissant les restrictions relatives aux sites. L'abandon du charbon, qui est à l'origine des émissions les plus élevées, au profit du gaz et des énergies renouvelables, qui produisent moins d'émissions, devrait également être une priorité absolue.

Certains objecteront que la coexistence énergétique constitue un rejet des politiques indispensables pour lutter contre le changement climatique. Mais la lutte contre le changement climatique ne peut se faire au détriment de la suffisance ou de la sécurité énergétique. Et il n'en est pas question, compte tenu de la situation politique.

L'obtention du soutien nécessaire à la lutte contre le changement climatique a plus de chances de réussir si les politiques ne sont pas perçues comme hostiles à tous les combustibles fossiles. Une transition de la transition énergétique serait une bonne première étape.

Par Richard Haass, chercheur universitaire distingué à l'Université de New York, précédemment directeur de la planification politique au département d'Etat américain (2001-2003)

Et Carolyn Kissane, professeure à l'Université de New York et directrice fondatrice du Laboratoire sur l'énergie, le climat et le développement durable

- Impetierie Ezzahrae - S.A.L. à associé unique au Capital de 10.000 dirhams Siège de la liquidation Fès, rue El Jiza, Route d'imouzzer

R.C. Fès n° 28 123 Clôture de liquidation Aux termes d'une délibération en date du 30/11/2024, l'Associé unique a décidé :

- Prononcé la clôture de la dite liquidation à compter du 30/11/2024.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Fès, le 27/12/2024 sous le numéro 16069

Pour avis, le liquidateur,

N° 9807/PA

FICASUD SARL AU 61, Rue Yougoslavie, Passage Ghandour, Bloc F Bureau n° 7 Guéiz Marrakech Tel: 05 24 44 77 29 / 05 24 42 32 81

-CAMELIA BENNOUNA ESTHETIQUE- S.A.R.L AU - SKIN BAR CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIEE UNIQUE

Aux termes d'un acte sous seing privé à Marrakech, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associée unique avec les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION -CAMELIA BENNOUNA ESTHETIQUE- S.A.R.L AU - SKIN BAR. OBJET La société a pour objet : Centre de beauté. SIEGE SOCIAL MAGASIN RDC, PROPRIETE DITE BLEED TARGUI 23, LOTISSEMENT BLEED TARGUI MARRAKECH MENARA CAPITAL SOCIAL Le capital social est fixé à la somme de 10.000,00 DH (Dix Mille dirhams) divisé en 100 parts de 100 DH chacune entièrement souscrites, libérées et attribuées à l'associée unique à savoir :

* Mlle CAMELIA DOUMIA BENNOUNA : 100 Parts

Soit au total Cent parts : 100 parts

GERANCE Mlle CAMELIA DOUMIA BENNOUNA est nommée gérante unique de la société pour une durée illimitée et avec les pouvoirs les plus étendus

ANNEE SOCIALE L'année sociale commence le 1er Janvier de chaque année et finit le 31 Décembre.

II- DEPOT LEGAL Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech, le 16/12/2024, sous le n° 170270.

Pour extrait et mention N° 9808/PA

-AMODEV- S.A.R.L.A.U SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIEE UNIQUE AU CAPITAL DE 200 000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL : 78bis Rue des Papillons Extension, 3ème Étage, Bureau N°9, Origin Office Oasis Casablanca TRANSFERT

DE SIEGE SOCIAL

I -Aux termes d'un acte sous seing privé à Casablanca en date du 04 décembre 2023, l'Associé unique a décidé :

- Le transfert du siège social de la société de = 5ème Étage - n°19 Immeuble Jawharate Abdelmoumen 131 Boulevard Abdelmoumen-Casablanca = à l'adresse suivante :

= 78bis Rue des Papillons Extension, 3ème Étage, Bureau N°9 Origin Office Oasis - Casablanca =

- La refonte et la mise à jour des statuts

II -Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca, le 20/12/2024, sous le numéro 949066.

POUR EXTRAIT ET MENTION

La gérance N° 9809/PA

- SOCIETE D'EXPLOITATION DES CARRIERES ET DES MINES DU MAGHREB- S.A.R.L AU SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIEE UNIQUE AU CAPITAL DE 50.000,00 DIRHAMS

SIEGE SOCIAL : BD DE LA GRANDE CEINTURE RUE 2 IMM N 24 ETG 1 RESIDENCE AL MOUHAHIDINE CASABLANCA DECISIONS EXTRAORDINAIRES DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 21/11/2024

En date du 21 novembre 2024, l'Associée Unique a décidé :

• La dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation ;

• La nomination en qualité de liquidateur de la société, pour la durée de la liquidation Monsieur Lahoucine NAJID, de nationalité marocaine, demeurant 32 Avenue Mers Sultan Etg 6 Apt 12 Casablanca - Maroc, titulaire de la CIN N°B610867 ;

• La fixation du siège de la liquidation dans le siège social de la société, à savoir : Bd De La Grande Ceinture Rue 2 Imm N 24 Egt 1 Residence Al Mouahidine Casablanca ;

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 20/12/2024 sous le numéro 948835.

POUR EXTRAIT ET MENTION

LA GERANCE N° 9810/PA

- FUTURIDQ - S.A.S SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 20 000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL :

Rue Soumaya Imm 82 2ème Étage N°04 Quarter Palmier - CASABLANCA AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL - RE-FONTE ET MISE A JOUR DES STATUTS

I - En date du 28octobre 2024, l'Associée unique a décidé de :

- Autoriser l'intégration d'un nouvel associé dans le cadre du projet de l'augmentation de capital social de la société, à savoir Monsieur TARIK CHAFAL, de nationalité marocaine, né le 21 décembre 1976 à Rabat, de-

meurant California Golf Resort, Villa 85, la ville verte Bousskoura - Nouaceur, Casablanca, titulaire de la Carte d'Identité Nationale N°A329432

- Augmenter le capital social par souscription en numéraire de la somme de dix-mille (10.000,00) dirhams pour le porter de dix-mille

dirhams (10.000,00) à vingt-mille dirhams (20.000,00), et ce par la création de cent (100) nouvelles actions d'une valeur nominale de (100,00) dirhams chacune, à libérer intégralement en numéraire

- Nommer en qualité de Directeur Général, Monsieur TARIK CHAFAL

- Constater le passage de Société par Actions Simplifiée à Associé Unique à Société par Action Simplifiée

- Refondre et mettre à jour les statuts de la société

II - Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 19/12/2024 sous le numéro 948565.

POUR EXTRAIT ET MENTION

La gérance N° 9811/PA

STE = TMARJIT CAR - S.A.R.L AU DISSOLUTION

I) Aux termes du PVAGE en date du 20/12/2024, les associés de la Sté dite : = TMARJIT CAR - S.A.R.L AU ont décidé de :

• Prononcer la dissolution anticipée de la Sté à compter de ce jour.

Nommer en qualité de liquidateur Mme. AKROUH NAÏMA, CIN N° R348554.

Fixer le siège de la liquidation RUE 14 AOUT QUARTIER 2 BENI BOUAYACH AL HOCEIMA.

II) Le Dépôt Légal a été effectué au G.T.P.J d'Al-Hoceima, le 25/12/2024 Sous le N° 375.

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 9812/PA

STE = AKROUH RENT CAR - S.A.R.L AU DISSOLUTION

I) Aux termes du PVAGE en date du 20/12/2024, les associés de la Sté dite : = AKROUH RENT CAR - S.A.R.L AU ont décidé de :

• Prononcer la dissolution anticipée de la Sté à compter de ce jour.

Nommer en qualité de liquidateur Mr. AOULAD ABDENABI FARID, CIN : R298291. Fixer le siège de la liquidation RUE EL BANOUDI ABDELKADER QUARTIER 2 BENI BOUAYACH AL HOCEIMA.

II) Le Dépôt Légal a été effectué au G.T.P.J d'Al-Hoceima, le 25/12/2024 Sous le N° 374.

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 9813/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU.

Direction des Systèmes d'Information et du Numérique AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRE DE PRIX N° 03/2024-DSIN Le Jeudi 06 Février 2025 à

10h00 il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique du Ministère de l'Équipement et de l'Eau Avenue Maa Al Aynayne - Rabat-Agdal, à l'ouverture de plus relatifs à l'appel d'offres national sur offre de prix pour objet :

MAINTENANCE DE LA PLATEFORME RESEAU INFORMATIQUE POUR LA DSN

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (Trois mille Dirhams) 3 000,00 Dirhams

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent cinquante un mille cent cinquante-deux Dirhams

Toutes Taxes Comprises (151 152,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

- Conformément à Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics, les concurrents doivent, transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 9814/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR REGION DRAA TAFILALET PROVINCE D'OUARZAZATE COMMUNE D'OUARZAZATE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° : 47 / FDT / 2024

Le 23 Janvier 2025 à Dix heures (10h), il sera procédé à la Salle des réunions de la Commune d'Ouarzazate, sise à : Avenue Mohamed V, Commune d'Ouarzazate Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix national pour :

Acquisition de véhicules au profit de la Commune d'Ouarzazate, Province d'Ouarzazate, Région Draa Tafilalet.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (Trois mille Dirhams) 3 000,00 Dirhams

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent cinquante un mille cent cinquante-deux Dirhams

Toutes Taxes Comprises (151 152,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Cet appel d'offre est réservé à la Petite et Moyenne Entreprise au sens de la loi 53-00 formant charte de la Petite et Moyenne Entreprise.

L'estimation des coûts des prestations établie par l'ANRT est fixée, par an, à la somme de : Cinq Cent Quatre Vingt Quatre Mille Six Cent Dirhams Toutes Taxes Comprises (594.690,00 DH TTC).

Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 9815/PA

ROYAUME DU MAROC
Le Chef du Gouvernement

anrt
Agence nationale de réglementation
des télécommunications
www.anrt.ma
05244 22 22 / 05244 22 22

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°AO-53-2024
(Réservé aux Petites et Moyennes Entreprises)

Le 21 Janvier 2025 à 10h00 il sera procédé, dans les bureaux de l'Agence Nationale de Régulation des Télécommunications, sise à Centre d'Affaires, Bd Ar-Riad, Hay Ryad - B.P 2919 -Rabat 10 100- à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°AO-53-2024 du 30 Décembre 2024 pour :

La maintenance du site web et de certains applicatifs

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma)

Cet appel d'offre est réservé à la Petite et Moyenne Entreprise au sens de la loi 53-00 formant charte de la Petite et Moyenne Entreprise.

L'estimation des coûts des prestations établie par l'ANRT est fixée, par an, à la somme de : Cinq Cent Quatre Vingt Quatre Mille Six Cent Dirhams Toutes Taxes Comprises (594.690,00 DH TTC).

Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

1 Sous réserve de l'application des dispositions de l'article 135 du décret n° 2-23-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Centre d'affaires, Bd. Ar-Riad, Hay Ryad
B.P : 2919, Rabat 10 100
Téléphone : +212 (0) 5 37 71 84 00
Télécopie : +212 (0) 5 37 29 38 62
www.anrt.ma

N° 161/PC



الجمهورية المغربية
المنظمة العامة للإذاعة
وإعلام السجون

إعلان عن توظيف 40 مرآب مربيين (ذكور)

لتنظيم المنهجية العامة لإدارة السجون وإعادة الإدماج إليها مستلزم من التوظيف 40 مرآب مربيين (ذكور) في مراكز السجون أو مراكز أخرى من الوحدات المسجلة، ويحفظ منها خمسة (5) أفراداً المرشحين المؤهلين على صفة معلوم أو معلول الأذى أو عسكري قدير أو محارب قدير لا يسمح للخاصين بعد تعيينهم بالتقدم إلى مؤسسة سجنية أخرى إلا بعد قضاء مدة أربع سنوات من العمل.

التخصصات والبيانات الوصفية المطلوبة	عدد المرآب	المدة	التاريخ التقائي	المؤسسات التي يمكن أن يتم التكوين بها حسب التخصصات
<ul style="list-style-type: none"> • شهادة البكالوريا • معلوم التأهيل المهني المسمى من طرف مؤسسات التكوين المهني بمدة التكوين 2.000.325 الصداقي الذي لا يتعدى 1407 (9 أشهر 1997) من نظام عام لتكوين التكوين المهني كما وقع تعديله، وتكملة (4000) التكوين • الشهادات العلمية المطلوبة: - دبلوم في الدراسات العليا في علوم التربية أو علوم التربية - دبلوم في الدراسات العليا في علوم التربية أو علوم التربية - شهادة في الدراسات العليا في علوم التربية - شهادة في الدراسات العليا في علوم التربية - شهادة في الدراسات العليا في علوم التربية 	40	السجون	02 فبراير 2025	المؤسسات السجنية التي يمكن أن يتم التكوين بها حسب التخصصات، واد التعليم العالي، واد التعليم

شروط المشاركة:

- أن يكون المرشح من جنسية مغربية
- أن يكون متابع بالطرق الوطنية وذا مروءة
- أن يبلغ من العمر 21 سنة على الأقل و30 سنة على الأكثر في تاريخ النشر 2024 ويمكن تعيينه هذا بعد من السن لمدة تعادل مدة التكوين المهنية أو العسكرية الصحيحة أو التكوين التقني لمدة لا تزيد عن 35 سنة
- أن يكون حاصلاً على شهادة البكالوريا أو شهادة التأهيل المهني
- أن لا يكون مديوناً مالياً في مرتبة أو مديوناً في مرتبة أخرى من شأنه أن يعوق أداء مهامه كخدمة فعلية باقتبال أو التفرغ، ولا سيما الإقراض المزمع في الجواز الشخصي والأجور، والاصطفاوات القضائية التي تعوق أو تثقل علاجاً في إحدى مؤسسات الأرواح الطفولة، أو كل إصابة في المثلق قد تعوق الصوت، وتعتبر التسمية كذلك من مواقع القول في هذه التخصصات
- التفرغ على فترة سماح الجس من بعد تعيينه مستشاراً وصوت عالٍ عن مسافة خمسة أمتار
- أن يوفر على الأقل من 1.75 أمتار عن جداره
- أن يبلغ بعداً يعبر مساهماً 17.00 على الأقل بدون تصحيح (التصحيح التقني أو الخدمات الخاصة غير مقبول)

أن يلائم كفاءة المرشح ضمن مصالحي إدارة السجون وإعادة الإدماج لمدة لا تقل عن 8 سنوات ابتداء من تاريخ التوظيف وتتماثل كل موافقة على هذا الالتزام بأن يرجع إلى الطريقة العامة للتسليم مجموع المبالغ والرواتب التي استوفاه منها خلال فترات التكوين، إضافة إلى نسبة التثمن (1.00) عن كل سنة أو جزء من سنة من التسمية غير المتجزئة.

طريقة الترشح:

- يمكن التسجيل بالموقع الإلكتروني للمنظمة العامة للإذاعة والسجون وإعادة الإدماج www.gapm.ma و www.gapm.ma وبحسب مركز واد المشاركة أو المشاركة مع راجع وثائق ملف الترشيح الإلكتروني كل على حدة بصيغة PDF ابتداء من تاريخ نشر هذا الإعلان إلى غاية 11 يناير 2025 على الساعة الرابعة والنصف بعد الزوال وهو آخر أجل للتسجيل الإلكتروني.

وتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية:

- طلب الترشيح بملف من طرف المرشح (يخضع من الموقع الإلكتروني للمنظمة العامة والذي لتوجيهه أثناء التسجيل الإلكتروني)
- نسخة أصل من بطاقة التعريف الوطنية المغربية
- نسخة أصل من شهادة البكالوريا أو ما يعادلها أو معلوم التأهيل المهني المسمى من طرف مؤسسات التكوين المهني أو ما يعادلها
- نسخة أصل من شهادة طبية صادرة من أحد أطباء الكليتين من أجل التحقق من عدم وجود أمراض معدية، اسم الطبيب، وتاريخه وتوقيع، وقصص الطول وبعداً يعبر المتر والمتر والمتر، العين اليسرى
- نسخة أصل من الشهادة التي تحمل صفة معلوم أو عسكري قدير أو محارب قدير مع استكمال مستطرة الترشيح لاحقاً عن طريق الإدارة المسجلة بالبيانات الشخصية للمرشح
- أو شخص من الإدارة المسجلة بالبيانات الشخصية للمرشح التي يحملون صفة موظف، تمت خياطة الرغيف من الخلف من التسمية المهنية المسمى
- نسخة أصل من شهادة الخدمة العسكرية صادرة من الجهات المختصة وبمقتضى الترخيص التي قدموا الخدمة العسكرية
- نسخة من التعداد التي تمت التفرغ على مهلات خاصة وبخبرة محددة في المجالات التالية: الرياضات الفعالية، تدبير المرافق الرياضية، السباق، السباق الصناعي
- فرض نتائج الترشيح غير السجنية الإلكترونية، أو مستطمة دون تحمل الوثائق المطلوبة أو التسمية التي وثقت في الترشيح إليها
- أعلام أو ذات التكوين المهنية الطبية غير متوفرة على المعلومات الممنوعة (أعلام أو ذات التكوين أو عدم التفرغ على التسمية المهنية)

مواقع التوظيف:

المعطل	العدد	التخصصات
2	ساحل	تعليم لغوي، وإعلام على سؤال أو أسئلة عامة أو أسئلة ذات اعتبارات متعددة حول قضايا ومواضيع اجتماعية أو اقتصادية أو تاريخية أو ذات صلة بالشأن السياسي والبيئي والفرشاد التربوية والفرشاد التربوية

بمواقع التوظيف:

المعطل	العدد	التخصصات
2	في حرم، 60 ساعة	تخصصات التربية وتربية الأطفال الخاصة بالمرأة التعليمية للترشح على مرآة التفرغ

يأخذ لاجازات التعليم والتربية الخاصة على الأقل لا تقل عن 10 من 20 في الاختبار التقني، ويخضع من الترخيص المدعوم لاجازات التعليم المدعوم في الوقت المحدد معصومين بمقتضى التعريف الوطنية وما يلي:

- محطلة الطب الكهربائي (E.C.E) Electrocardiogramme
- محطلة الدم السكري (HbA1c) Hémoglobine Glyquée

مع رهنها بصيغة PDF على الموقع الإلكتروني للمنظمة العامة:

هذا أنه لا يسمح للخاصين بالاجازات الخاصة إلا بعد موافقة اللجنة المهنية بقرار من التدوير العام لإدارة السجون وإعادة الإدماج التابعة لوزارة العدل، فمؤسسات مسجلة بالإدارة العامة للتعليم التي تتكون من عدم الإجابة وأهم مربيين أو مربيين، عليها شرط في النظر المهنية من شأنه أن يعوق أداء مهامه كخدمة فعلية باقتبال أو التفرغ، ولا سيما الإقراض المزمع في الجواز الشخصي والأجور، والاصطفاوات القضائية التي تعوق أو تثقل علاجاً في إحدى مؤسسات الأرواح الطفولة، أو كل إصابة في المثلق قد تعوق الصوت، وتعتبر التسمية كذلك من مواقع القول في هذه التخصصات

مع الاختبار الشفوي أو الكتابي:

المعطل	العدد	التخصصات
4	في حرم، 60 ساعة	يأخذ على أسئلة لغوية مواضيع مختلفة عامة، وروايات قصص لغوية مدى القدرة على التفرغ على مدارسة التفرغ والترقية بالمرأة الخاصة بالمرأة

يأخذ لاجازات التعليم الشفوي أو الكتابي المرشحين المصالحين على معدل لا يقل عن 10 من 20 في الاختبار التقني والاختبار الروماني دون العسوم على الأقلية الصافية (5) من 20 في إحدى الاختبارات، ويخضع على المدعومين لأجزاء هذا الاختبار إتمام ملف الترشيح بالوثائق التالية:

- 1- مستطمة دبلوم، مستطمة أصل بمقتضى التعريف الوطنية المغربية
- 2- مستطمة دبلوم، مستطمة أصل البكالوريا أو معلوم التأهيل المهني
- 3- نسخة من شهادة الوفاق القضائية صادرة من الإدارة العامة للتعليم الوطني أو التسجيل المحلي
- 4- نسخة من رهنها بصيغة PDF على الموقع الإلكتروني للمنظمة العامة
- 5- نداء ملحق رهنها بصيغة PDF على الموقع الإلكتروني للمنظمة العامة، التاريخ في: 28 ديسمبر 2024



Sur vos petits écrans



- 07H00 : Hymne national+ Coran
- 07H10 : Documentaire amazigh
- 07H40 : Documentaire amazigh
- 08H10 : Al Aouda
- 09H05 : Anmougar
- 10H00 : MOUL LMLIH
- 10H55 : Ousrati
- 12H00 : JT Addahira
- 12H20 : JT en Amazigh
- 12H40 : JT en Espagnol
- 13H00 : Parlement
- 16H00 : Adaiira
- 17H35 : Oujouh
- 18H05 : Super market
- 18H20 : Majala Takafia
- 18H30 : JT en Français
- 18H50 : Moumou Aynia
- 19H25 : Zwaji mouhale
- 19H40 : Souhlifa
- 19H45 : Souhlifa
- 19H55 : Ach Hada
- 20H30 : JT Principal
- 21H30 : Ana wa Nti



- 05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
- 06:00:00 : MAGAZINE : CH'HI-WAT BLADI
- 06:30:00 : SABAHYAT 2M
- 07:30:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
- 07:45:00 : MAGAZINE : AL BAR-LAMANE WA ANNASS
- 08:15:00 : MAGAZINE : MOUKH-TAFOUNE
- 09:20:00 : FEUILLETON : HAYAT KHASSA
- 09:55:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
- 10:00:00 : FEUILLETON : LEILA
- 10:40:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
- 10:55:00 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M
- 12:00:00 : FEUILLETON : HDI-DANE F GUELIZ
- 12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO
- 12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
- 13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
- 13:30:00 : FEUILLETON : AL AMANA
- 14:20:00 : MAGAZINE : SAN3AT BLADI : QUOTIDIENNES
- 14:25:00 : MAGAZINE : QUOTIDIENNE TARIQ ATTAHADDI
- 14:30:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
- 14:40:00 : FEUILLETON : HAYAT KHASSA
- 15:15:00 : FEUILLETON : 3AILTI
- 16:35:00 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M
- 17:25:00 : DESSIN ANIME : MOU-GHAMARAT BAMBOU WA ALMA

- 22H30 : Aazima
- 23H00 : Dernier bulletin d'information
- 23H20 : Moumou Aynia
- 23H50 : Super market
- 00H10 : Waraa Sitar
- 00H40 : Ichaa Mamlaka
- 01H40 : Oujouh
- 02H10 : MOUL LMLIH
- 03H00 : Documentaire amazigh
- 03H30 : Documentaire amazigh
- 04H05 : Al Aouda
- 05H05 : Anmougar
- 06H00 : Ousrati

- 17:40:00 : DESSIN ANIME : ABTAL AL BIHAR
- 17:55:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
- 18:05:00 : MAGAZINE : POP UP
- 18:10:00 : MAGAZINE : SAN3AT BLADI : QUOTIDIENNES
- 18:15:00 : MAGAZINE : QUOTIDIENNE TARIQ ATTAHADDI
- 18:20:00 : FEUILLETON : WA YABQA AL AMAL
- 19:00:00 : MAGAZINE : QUOTIDIENNES NAJM ACHA3BI
- 19:05:00 : FEUILLETON : HADIK HYATI
- 20:00:00 : NEWS : INFO SOIR
- 20:25:00 : SPORT : QUE DU SPORT
- 20:30:00 : NEWS : BULLETIN METEO
- 20:30:00 : NEWS : ECO NEWS
- 20:45:00 : NEWS : AL MASSAIYA
- 21:20:00 : NEWS : ECO NEWS
- 21:25:00 : NEWS : BULLETIN METEO
- 21:30:00 : MAGAZINE : SAN3AT BLADI
- 22:55:00 : MAGAZINE : 3AYNEK MIZANEK
- 23:50:00 : FEUILLETON : WA YABQA AL AMAL
- 00:35:00 : FEUILLETON : AL AMANA
- 01:20:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW
- 02:40:00 : MAGAZINE : AL KHO-BARAE
- 03:30:00 : MAGAZINE : ZOUR BLADEK
- 04:00:00 : FEUILLETON : TARIQ AL WARD
- 05:00:00 : FEUILLETON : HADIK HYATI

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse
marocaine aux
premiers rangs
sur tous les
fronts

L'information par les professionnels:
rempart contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriem Kämlich

Portrait



Serge Atlaoui

61 ans dont 17 dans le couloir de la mort

A 61 ans, le Français Serge Atlaoui, condamné à la peine capitale en Indonésie en 2007, vit depuis lors dans le couloir de la mort mais n'a "jamais perdu l'espoir", selon des proches et veut croire aujourd'hui après 19 ans de prison, en un possible rapatriement.

La France a en effet transmis le 19 décembre une demande officielle de transfèrement, a indiqué samedi à l'AFP Yusril Ihza Mahendra, ministre indonésien en charge des Affaires juridiques et des Droits humains.

En 2005, alors âgé de 42 ans, l'artisan soudeur originaire de Metz (est) débarque près de Jakarta pour installer des machines industrielles dans ce qu'il croyait être une usine d'acrylique.

Le 11 novembre 2005, "jour de mon arrestation, je devais m'en aller, mais le chauffeur était déjà parti. La poisse! J'ai nettoyé mes outils, et ils sont arrivés", racontait-il à l'AFP en février 2015, évoquant l'opération de police.

Arrêté sur le site de ce qui était en fait un laboratoire de production d'ecstasy, l'homme qui a toujours réfuté toute implication dans un trafic de drogue est condamné dans un premier temps à la prison à perpétuité.

La Cour suprême aggrave la sanction en 2007, infligeant la peine capitale au Français ainsi qu'à huit autres membres du "réseau" de trafiquants.

Après des années passées dans une prison de haute sécurité de l'île de Nusakambangan, surnommée l'"Alcatraz indonésien", au sud-est de Java, il est désormais détenu dans la prison de Salemba, à Jakarta.

Prison qui a le mérite d'être proche d'un hôpital, car le Français "est malade", a révélé le 3 décembre en marge d'une conférence de presse M. Yusril.

"L'espoir, c'est la différence entre la vie et la mort", soulignait encore en 2015 M. Atlaoui, qui selon Raphaël Chenail-Hazan, directeur général de l'Association Ensemble contre la peine de

mort (ECPM) qui le soutient depuis 2007, "n'a jamais perdu l'espoir, il a un moral à toute épreuve car il pense d'abord à sa famille et aux autres".

"Prisonnier-modèle", c'est lui qui a rétabli le réseau d'eau dans sa prison et a également réparé la charpente, ajoute pour l'AFP M. Chenail-Hazan, qui lui a rendu visite pour la dernière fois en novembre 2023.

Père de quatre enfants et marié à Sabine, M. Atlaoui "est assez exceptionnel, il a toujours fait preuve d'une résilience qui force le respect", ajoute son avocat français Richard Sedillot.

La France a demandé début novembre à Jakarta une série de documents en vue de formuler une demande officielle de transfèrement, selon une source proche du dossier. Jakarta avait ouvert la voie à de possibles rapatriements de prisonniers, indiquant au même moment être également en discussion avec les Philippines et l'Australie.

Les négociations ont rapidement abouti pour la Phi-

lippine Mary Jane Veloso, également condamnée à mort, et rapatriée à Manille le 18 décembre. Les cinq derniers membres australiens du Bali 9, en prison depuis 19 ans pour trafic de drogue, ont eux regagné leur pays trois jours plus tôt.

"Serge est bien sûr au courant que Mary Jane (Veloso) a été transférée aux Philippines. Il en est extrêmement soulagé", a encore indiqué M. Chenail-Hazan pour qui "il y a une sorte de destin croisé entre Serge et Mary Jane", une mère de famille de 39 ans, condamnée à mort en 2010 pour trafic de drogue.

M. Atlaoui et Mme Veloso figuraient tous deux sur une liste de 10 détenus qui devaient passer devant le peloton d'exécution le même jour d'avril 2015. Parmi eux, les deux "cerveaux" australiens du gang des "Bali 9", qui avaient tenté d'écouler de l'héroïne de Bali vers l'Australie.

Huit furent exécutés mais les noms de Serge Atlaoui et Mary Jean Veloso furent retirés de la liste au dernier mo-

ment. Le Français avait obtenu un sursis temporaire après que Paris avait intensifié la pression, les autorités indonésiennes ayant accepté de laisser un appel en suspens suivre son cours.

Un média australien avait indiqué en 2015 que l'ex-général Prabowo Subianto, alors dans l'opposition, avait demandé au président de l'époque Joko Widodo, surnommé "Jokowi" de surseoir aux exécutions d'étrangers, dont celle de M. Atlaoui: mettant un éventuel soutien politique dans la balance. M. Prabowo exhortait Jokowi à "ne pas exécuter de ressortissants d'un pays ami".

Cette intervention de celui qui est devenu ensuite ministre de Jokowi puis en 2024 son successeur à la présidence indonésienne, a été confirmée à l'AFP par une source proche du dossier, souhaitant rester anonyme.

Interrogé par l'AFP, un porte-parole de la présidence a en revanche indiqué qu'il "ne (pouvait) pas confirmer" cette information.

Par About Salma

aboutsalma10@gmail.com

Mots flechés

JeuX & Loisirs

BIEN	ÉCULÉE	CRACK À LA MODE	TEXTURE	SODIUM LETTRES DE SVEVO	BLED	AVALER
VANTAÏL					SYMBOLE DE L'ARGENT	
ENVERS	EN VENTE HS		VENU AU MONDE	VÉTÉRINAIRE		
		SODIUM		MÉLODIE	DIAPHRAGME	MORCEAU DE KEBAB
SYMBOLE DU RADIUM		PRÉSENT	TRUFFÉ EN FURIE			
ARTICLE	SANS-ABRI PHASES		LETTRES DE LEIRIS		FIN DE VERBE ROULÉ	
	FEU VERT ALLURE			TINTIN RETIRE		BALADES
TANIN		LA MOITIÉ DES ÉTUDES	KÉPI	CONNU		RÉMUNÉRATION
FORME D'AVOIR		LEVANT SUCRÉE		MANCHE	ANNONCE UNE SUITE	UTOPISTE
FIGURE DE STYLE						MÉTAL TIENT EN HALEÏNE
ABÏMÉE	LIQUIDA FORME D'ÊTRE			EXPOSE À LA MODE		
		PRÊT À ÊTRE MONTÉ			POISSON	
SUIVANT				SOLUTIONS		

Solution mots flechés d'hier

EST	CHAMP	FRONCE	SOLE	N	LA	CRUE	R	APRÈS	FRONCE	R
LIBRE	FACTON	LA	D'ÉTUDE	EN	EN	RAVÉ	ACTE	IMPÔT		
E	S	C	L	A	V	E	A	C	T	E
	P	O	U	P	E	D	I	V	A	
	E	U	L	S	D	C	A	C	I	A
	C	R	E	T	E	T	E	T		
A	T	T	I	S	E	U	C	O	I	
	R	I	Z	E	R	O				
	E	S	C	R	I	M	E	C	N	N
	A	H	U	R	I	M	I	E	N	
	D	E	N	U	E	A	B	A	T	A
	R	S	N	D	E	F	I			
	L	I	N	E	C	T	A	R	E	R
	C	A	N	C	R	E	E	T	R	E

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Bensafia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouzarb

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouathy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Melah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sbi (Responsable)
Myriem Rebane
Khadija Halafi
Mariama Farki
Elkandoussi Elmandi

Révision
Abdelmounein Warrach

Secrétariat
Ammar Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Ladyoune)
Abdelali Khalaf (Essouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahroun
Khalil Bemsouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abd-elader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Responsible des ressources humaines
Atika Rachdi

Director artistic
Fouad Ezzafir

Technical service
Khadija Sbi (Responsible)
Myriem Rebane
Khadija Halafi
Mariama Farki
Elkandoussi Elmandi

Revision
Abdelmounein Warrach

Mourad El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounir
Ikka Ait Dherou
Siham Zahir
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: (0522) 31.00.62
(0522) 62.32.32
(0522) 60.23.44
Fax: (0522) 31.28.30

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

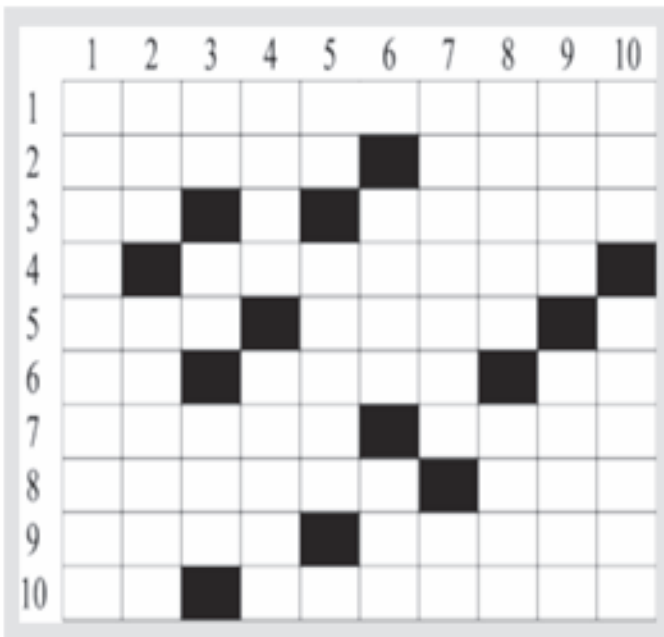
Journal Libération

Libération Maroc

www.ojd.ma

2017

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Sa doctrine est l'industrialisme et le progrèsisme
- 2- Printemps - Élarg
- 3- Possessif - Défense naturelle
- 4- Genre
- 5- Brasse - Pays de Zénon
- 6- Dans latin - Disposé - Gouvernement issue
- 7- Solide alliage - Indifférent
- 8- Intronisée - Pote
- 9- Dans Feuil - Sun
- 10- Patron - Durable

VERTICALEMENT

- 1- Mal de tête
- 2- Recueil d'adages - Feuillet volant
- 3- Breveté - Négatif - Mot de maître
- 4- Politique anglaise - Patrie de Darius
- 5- Rigole - Planète
- 6- Dieu du vent - Saison
- 7- Irréligion - Roulement
- 8- Officier municipal - Bénéfice
- 9- Pari - Éventail
- 10- Écluse - D'un enfant

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

1		7	9	3					
	4		5	1	8				
		9	7			6	1		
6			3			5			
8	1						3	7	
	3			4				8	
5	2			6	4				
	6		4	5	7				
			2	9	5	6			

Moyen

			6			3		9	
			9	1		8	2		
		7							
		5		8		1	7		
7			2		5			3	
	8	2		7		6			
							7		
	6	1		5	3				
8	3			2					

Difficile

9	4		7						2
	2		9	1			5		
		7				6			
4				6	5				
				2					
			8	7				4	
		9				3			
	7			8	3		2		
3					1		7	5	

Expert

	3			1		9			
				5			1		
2			6						8
4	9			2		1			
					3				
			4		8		6	1	
9						2			5
		8				7			
	4	5						7	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

2	3	1	4	7	6	9	5	8	
5	4	9	1	3	8	2	7	6	
8	7	6	9	5	2	3	1	4	
3	1	4	8	9	7	6	2	5	
6	9	5	2	1	3	4	8	7	
7	2	8	5	6	4	1	3	9	
4	6	2	3	8	5	7	9	1	
9	5	3	7	4	1	8	6	2	
1	8	7	6	2	9	5	4	3	

Moyen

8	1	2	3	5	7	6	4	9	
6	5	7	9	4	2	3	1	8	
9	4	3	8	1	6	2	7	5	
1	3	8	5	2	9	7	6	4	
2	6	5	4	7	8	9	3	1	
4	7	9	6	3	1	8	5	2	
5	2	1	7	8	3	4	9	6	
7	9	4	2	6	5	1	8	3	
3	8	6	1	9	4	5	2	7	

Difficile

9	7	6	4	3	5	2	8	1	
2	4	3	1	7	8	6	5	9	
8	1	5	6	9	2	4	7	3	
4	5	1	7	6	9	3	2	8	
7	8	9	2	4	3	1	6	5	
3	6	2	8	5	1	7	9	4	
1	9	4	5	2	7	8	3	6	
6	3	7	9	8	4	5	1	2	
5	2	8	3	1	6	9	4	7	

Expert

8	9	4	1	6	3	7	2	5	
7	5	6	9	2	4	1	8	3	
3	2	1	5	8	7	4	9	6	
6	1	9	8	3	2	5	4	7	
4	8	2	7	5	1	6	3	9	
5	3	7	4	9	6	2	1	8	
2	4	3	6	7	8	9	5	1	
9	6	8	2	1	5	3	7	4	
1	7	5	3	4	9	8	6	2	

Serie A

L'Atalanta arrache le nul et reste en tête

L'Atalanta s'est arrêtée à onze victoires consécutives en Championnat d'Italie, mais a conservé sa première place en arrachant le nul face à la Lazio (1-1), samedi lors de la 18ème journée.

L'Atalanta a bien failli finir son historique année 2024 sur une défaite: alors qu'elle n'a plus perdu depuis le 24 septembre, la "Dea", lauréate de la Ligue Europa en mai dernier, le deuxième titre de sa longue histoire, a longtemps subi la loi de la Lazio au Stade olympique de Rome.

Parfaitement lancé dans l'axe par l'Argentin Taty Castellanos, le Nigérian Fisayo Dele-Bashiru a ouvert la marque à la 27ème minute.

Mais l'Atalanta s'est réveillée en seconde période et a logiquement égalisé à la 88ème minute grâce à Marco Brescianini, entré peu avant. "On a souffert en première période, on a beaucoup mieux joué après la pause pour bien finir l'année 2024, la meilleure de notre histoire. Cela sera difficile de faire mieux en 2025", a souligné Gian Piero Gasperini.

L'Atalanta reste en tête avec ses 41 points,



soit un de plus que l'Inter qui l'a délogée pendant trois heures du fauteuil du leader.

Après une première période sans éclat, le champion d'Italie en titre a écoeuré Cagliari et enchaîné une cinquième victoire de suite en marquant trois buts en seconde période (3-0), dont le premier depuis presque deux mois de Lautaro Martínez.

"On a dû s'employer pour s'imposer face

à une équipe qui n'a fait aucun complexe. Cette victoire clôt une année 2024 mémorable avec la conquête de la deuxième étoile" pour le vingtième titre de champion, s'est réjoui Simone Inzaghi.

L'Inter et l'Atalanta, au coude à coude en championnat, vont s'affronter dans moins d'une semaine, le 2 janvier, en Arabie saoudite en demi-finale de la Supercoupe d'Italie.

Fatih Terim

L'entraîneur turc Fatih Terim, vainqueur de la Coupe de l'UEFA en 2000 avec Galatasaray, s'est engagé avec Al-Shabab, a annoncé vendredi le club saoudien.

L'ancien défenseur de 71 ans remplace le Portugais Victor Pereira à la tête du club de Riyad, actuel sixième du championnat d'Arabie saoudite. En plus d'avoir apporté au football turc son seul titre sur la scène européenne, Terim a également remporté le championnat à huit reprises avec Galatasaray. Il avait été limogé de son poste d'entraîneur du Panathinaïkos en fin de saison dernière.

Ramin Rezaeian

Le comité d'éthique de la Fédération de football iranienne a convoqué un joueur international qui a serré dans ses bras une supportrice avant un match de championnat national, a rapporté l'agence de presse Tasnim vendredi. Ramin Rezaeian, qui joue pour le club d'Esteghlal, a été convoqué après avoir enlacé une supportrice avant le match jeudi contre Chadormalu dans la province centrale de Yazd, a-t-elle précisé.

La fédération de football n'a pas encore commenté l'affaire. Le défenseur âgé de 34 ans a disputé plus de 60 matches avec l'équipe nationale iranienne.

Il a également joué pour des clubs au Qatar et en Belgique. Selon la loi en vigueur en Iran depuis la révolution de 1979, un homme ne peut pas avoir de contact physique avec une femme hors du cercle familial. En outre, la présence des femmes dans un stade en Iran a été interdite pendant des décennies.

En avril dernier, Hossein Hosseini, le gardien de but d'Esteghlal, a été suspendu après avoir enlacé une supportrice lors d'un match de championnat. Les médias avaient alors indiqué que la Fédération l'avait condamné à une amende de 300 millions de toman (44000 dirhams) pour "mauvais comportement envers les agents de sécurité pendant le match".

Liga

L'inscription de Dani Olmo au Barça refusée par la justice

Le tribunal de commerce de Barcelone a annoncé vendredi n'avoir pas accordé la dérogation au Barça pour pouvoir inscrire Dani Olmo pour la deuxième partie de saison.

Selon la presse locale, le club catalan va devoir trouver une nouvelle solution pour que Dani Olmo fasse partie de l'effectif

d'Hansi Flick pour la deuxième partie de l'exercice 2024-2025. Le FC Barcelone espérait pouvoir réinscrire son attaquant grâce à une mesure conservatoire comme il l'avait déjà fait pour la première partie de saison mais le tribunal de commerce de Barcelone a refusé de prolonger cette dérogation.

D'après El Mundo Deportivo, les diri-

geants du club présenteront une nouvelle piste lundi 30 décembre afin de tenter d'inscrire le joueur de 26 ans pour la deuxième partie de la saison. Si aucune solution n'est trouvée, le joueur pourra s'engager libre dans un autre club dès le 1er janvier.

Guardiola ne veut "pas abandonner" Manchester City

Pep Guardiola n'a pas l'intention de quitter Manchester City mais s'est dit au contraire déterminé à enrayer la spectaculaire glissade du club quadruple champion d'Angleterre en titre. S'exprimant à la veille d'un déplacement à Leicester pour le compte de la 19e journée de Premier League, l'entraîneur catalan a affirmé samedi qu'il voulait "inverser la dynamique".

Sur leurs 13 dernières sorties toutes compétitions confondues, les Skyblues ont perdu neuf fois et n'ont gagné qu'un seul match. Redescendus à la 7e place du championnat d'Angleterre, ils sont décrochés par le leader, Liverpool, qui se promène avec 14 points de plus à son compte. En Ligue des champions, Manchester City n'est pas au mieux non plus, 22e à deux journées de la fin de la phase de Ligue dont les 24 premiers continueront l'aventure.

"Je vais essayer, je vais continuer. Parfois on pense qu'une série noire s'achèvera plus vite, ou qu'il sera plus facile d'en sortir, mais parfois ça prend plus de temps. Je n'abandonnerai pas. Je veux être ici et, dans la situation qui est la nôtre, on doit le faire", a dit Guardiola. L'aura du technicien catalan, qui a décroché six fois le titre de

champion d'Angleterre ces sept dernières saisons, souffre des contre-performances de son club.

Et alors qu'il vient de signer une prolongation de deux saisons supplémentaires, jusqu'en 2027, des questions se font jour sur son avenir à l'Etihad Stadium. "Le plus gros test, ce sera de revenir, mais nous l'avons déjà fait", a insisté Guardiola. Il refuse d'imputer la dégringolade aux nombreux blessés (Rodri, le ballon d'or, se remet d'une blessure à un genou, Ruben Dias, John Stones, Ederson, Kyle Walker, Jack Grealish et Mathew Nunes étaient tous forfait pour le match nul concédé jeudi face à Everton (1-1) ou à la méforme de son buteur norvégien Erling Haaland, qui a raté un penalty contre Everton et n'a marqué qu'un but lors des sept derniers matches.

"Cela ne fait pas partie de mon éducation de commencer à me plaindre, de chercher des coupables. Ça arrive, c'est la vie, le football, alors essayons à nouveau", a-t-il dit, puisant dans les succès passés. "Tous les trois jours, il y avait match et victoire, victoire, victoire pendant de nombreux mois, de nombreuses années. A présent, nous devons faire la même chose."



Sport

Le Wydad balayé par un MAS implacable

Une humiliation pour les hommes d'un Mokwena décevant

Le stade Larbi Zaouli de Casablanca a été le théâtre d'une débâcle retentissante, samedi soir, lors de la 16^{ème} journée de la Botola Pro D1 "Inwi". Le Wydad de Casablanca (WAC) a essuyé une défaite cinglante face au Maghreb de Fès (MAS), sur le score de 4-1. Un revers qui marque un tournant dans la saison des hommes de Rulani Mokwena et qui propulse les Fassis à la cinquième place du classement.

La soirée avait pourtant bien commencé pour le Wydad. Malgré une infériorité numérique précoce, après l'expulsion d'Ismail Benktib à la 11^{ème} minute, les Rouge et Blanc ont su maintenir leur sang-froid. Leur ténacité a payé à la 21^{ème} minute, lorsque Mohammed Rayhi a ouvert le score avec une frappe bien placée, offrant une lueur d'espoir à ses coéquipiers et à leurs supporters.

Cependant, cette avance n'a été que de courte durée. A la 39^{ème} minute, le Botswanais Kabelo Seakanyeng a exploité une erreur de positionnement défensif pour égaliser, ramenant le MAS dans le match. Ce but a mis en lumière une fragilité défensive inhabituelle chez les Wydadis, qui allaient payer cher leur incapacité à s'adapter aux circonstances.

Le deuxième acte a révélé un Wydad à bout de souffle et un Maghreb de Fès intraitable. La supériorité numérique des visiteurs s'est traduite par une domination tactique et mentale. A la 76^{ème} minute, Mohammed El Badaoui a donné l'avantage aux Jaune et Noir, profitant d'un marquage laxiste pour tromper le gardien Yousef Motie.

Loin de s'arrêter là, le MAS a continué son



recital offensif. Hamid Ahaddad, ancien joueur du Wydad et du Raja, a enfoncé le clou à la 82^{ème} minute, faisant montre d'un sang-froid remarquable devant le but. Et pour sceller cette soirée cauchemardesque pour les supporters wydadis, El Badaoui a inscrit un quatrième but dans les arrêts de jeu, s'offrant un double mémorable.

Plusieurs facteurs expliquent cette défaite humiliante. L'expulsion précoce d'Ismail Benktib a évidemment pesé lourd, forçant les Wydadis à jouer à dix contre onze pendant près de 80 minutes. Mais au-delà de cet handicap, c'est la gestion tactique qui interpellé. Rulani

Mokwena n'a pas su ajuster son plan de jeu pour compenser cette infériorité numérique. Le manque de lucidité dans la zone de vérité a également été flagrant. Les Rouge et Blanc ont multiplié les erreurs techniques, à l'image de passes imprécises et de tirs sans conviction. En défense, l'absence d'automatisme a permis au MAS de trouver des espaces et de concrétiser ses occasions.

De leur côté, les hommes de Taoufik Lahrech ont brillé par leur discipline et leur efficacité. L'apport d'éléments expérimentés comme Hamid Ahaddad a été déterminant, offrant une profondeur et une créativité qui ont mis à

mal la défense wydadie.

Cette débâcle pose des questions sur l'avenir du Wydad dans cette deuxième phase du championnat. Avec 24 points en 16 matchs, le WAC stagne à une décevante sixième place, loin de ses standards habituels. Pour Rulani Mokwena, cette contre-performance pourrait bien être un signal d'alarme. Des ajustements urgents sont nécessaires, tant sur le plan tactique que mental, pour espérer redresser la barre.

À l'inverse, cette victoire éclatante propulse le Maghreb de Fès à la cinquième place avec 25 points, confirmant son statut de sérieux outsider. Si le MAS parvient à maintenir cette dynamique, il pourrait bien jouer les trouble-fêtes dans la course au podium.

Ce match illustre toute l'imprévisibilité de la Botola Pro D1. Alors que le Wydad se préparait à franchir un cap, c'est le MAS qui a écrit une nouvelle page de sa saison avec une performance magistrale. Pour les supporters des deux camps, cette rencontre restera gravée dans les mémoires cette saison, soit comme une humiliation à effacer, soit comme une étape fondatrice d'un parcours ambitieux.

Il est à rappeler que plus tôt dans la journée, la Renaissance de Zemama a frappé fort en s'imposant à domicile face au COD Meknès par 3 buts à 2. De son côté, le FUS de Rabat a remporté le derby de la capitale face à l'Union Touarga (2-0). Pour sa part, l'Ittihad de Tanger a signé une précieuse victoire, la 4^{ème} de la saison, aux dépens du Hassania d'Agadir (1-0).

Mehdi Ouassan

Championnats arabes de karaté

La sélection marocaine termine à la 3^{ème} place avec 20 médailles

La sélection marocaine de karaté a terminé à la troisième place des championnats arabes de la discipline, qui se sont clôturés samedi dans la capitale jordanienne Amman.

L'équipe nationale est montée sur la troisième marche du podium après avoir récolté 20 médailles, dont 6 en or, 4 en argent et 10 en bronze, tandis que l'Égypte a ramené la mise avec 51 médailles (32 or, 13 argent et 6 bronze). La deuxième place est revenue à la Jordanie avec 91 médailles (15 or, 25 argent et 51 bronze).

Le métal précieux a été glané par Said Oubaya (-67 kg), Ilyas Laafou (+70 kg), Ahmed Haddadi (-60 kg), Souhaib Azizou (-57 kg), Wadie Bennouri (-61 kg) en kumité et Adam Rachouk en kata. Les médailles d'argent ont été remportées par Nissrine Brouk (-68 kg), Chaimae Hayati (-55 kg), Ahmed Haddadi (-60 kg) en kumité et par Tijani Lamoum en kata.

Les médailles de bronze ont été décrochées par Douaa Choukri (-61 kg) dans les catégories seniors et U21, Salma

Sour (-55 kg), Rabie Zaoudi (-68 kg), Roumaissae Tarkou (-53 kg) en kumité et par Aya En-Nesyry, Israe El Kahri, Tijani Lamoum (juniors) et Adam Rachouk (juniors) et par l'équipe nationale féminine en kata.

Les couleurs nationales ont été défendues dans les épreuves masculines du kata par Tijani Lamoum et Adam Rachouk, et féminines par Aya En-Nesyry, Israe El Kahri. En kumité, ont été présents Mehdi Sriti (-84 kg), Said Oubaya (-67 kg), Ahmad Haddadi (-60 kg), Wadie Bennouri (-61 kg), Rabie Zaoudi (-68 kg), Souhaib Azizou (-67 kg) et Ilyas Laafou (+70 kg).

Pour ce qui est des épreuves féminines, le Royaume a été représenté par Douaa Choukri (-61 kg), Roumaissae Tarkou (-53 kg), Nissrine Brouk (-68 kg), Salma Sour (-55 kg) et Chaimae El Hayti (-55 kg). Les championnats arabes de karaté ont connu la participation de 330 athlètes représentant le Maroc, l'Irak, la Libye, l'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis, le Yémen, le Koweït, la Palestine, en plus de la Jordanie, pays hôte.

Cyclisme/Championnats arabes sur piste

Le Marocain Achraf Ed-Doghmi médaillé de bronze de l'épreuve aux points

Le coureur cycliste marocain Achraf Ed-Doghmi a remporté la médaille de bronze de l'épreuve aux points, jeudi lors de la première journée des 13^{èmes} Championnats arabes sur piste, qui se sont déroulés du 26 au 28 décembre au Caire. L'or et l'argent de ce concours ont été enlevés, respectivement, par les Emiratis Abdellah El Hamadi et Sayf El Kaabi. L'équipe nationale comprenait outre Ed-Doghmi, les coureurs El Houcine Sabahi et Idriss El Alouani, qui sont encadrés par l'entraîneur national Abdelati Saadoune. La délégation nationale était conduite par le vice-président de la Fédération Royale marocaine de cyclisme (FRMC) et membre du comité exécutif de l'Union cycliste arabe, Mohammed Katim.

Outre la sélection marocaine, ces championnats ont connu la participation des équipes nationales des Emirats Arabes Unis, de l'Arabie Saoudite, du Qatar, de l'Algérie, de la Tunisie, du Bahreïn et de l'Égypte, pays hôte.

Quelque 150 coureurs, cadres administratifs et techniques ont pris part à ces championnats.

A rappeler que les coureurs Achraf Ed-Doghmi et Rajae Chakir avaient été sacrés champions arabes lors de la 11^{ème} édition de ces championnats, organisées également au Caire en octobre 2022.

Cérémonie en l'honneur de Khalil Seddini, médaillé d'argent au championnat du monde de jet ski

La Fédération Royale marocaine de motonautique (FRMM) a organisé, vendredi à la Marina de Salé, une cérémonie en l'honneur du champion marocain Khalil Seddini, médaillé d'argent au championnat du monde de jet ski, organisé récemment à Pattaya en Thaïlande.

Seddini a occupé la 2^{ème} place après avoir glané 86 points à l'issue des deux manches, derrière le Philippin, Angelo Vientos, qui a remporté l'or avec 120 points. La médaille de bronze est revenue au Néo-zélandais Noah Skippis (53 pts).

Dans une déclaration à la MAP, le président de la FRMM, Abdelhalim El Aidi, a indiqué que cette cérémonie est une reconnaissance de l'exploit du champion marocain Khalil Seddini qui est le fruit d'intenses efforts de tous les intervenants, notamment l'instance fédérale et la direction technique nationale. "Nous visons une bonne participation lors du prochain championnat du monde prévu l'année prochaine pour décrocher le sacre mondial", a-t-il noté, ajoutant que l'objectif est de représenter le Maroc dans toutes les catégories et disciplines. "Grâce au bon niveau du championnat national, nous pouvons espérer découvrir de nouveaux talents qui hisseront haut les couleurs nationales et ainsi conforter la position du Maroc aux niveaux continental et international", s'est-il réjoui.

Le vice-champion du monde Khalil Seddini a, pour sa part, souligné que son exploit est amplement mérité compte tenu de la rude concurrence entre les participants pour décrocher une place au podium. "Cette médaille d'argent me conforte dans mon ambition de remporter le titre mondial lors du prochain championnat du monde", a-t-il indiqué, soulignant qu'il va entamer un programme intensif de préparation pour réaliser son objectif.

Khalil Seddini avait remporté le titre de la Coupe Mohammed VI de jet ski, disputée en novembre dernier à Agadir.

Au Sierra Leone, un jeune innovateur en lutte contre la pollution de l'air

Depuis son petit atelier à Freetown, James Samba travaille sur le prototype d'un véhicule électrique entièrement fabriqué à partir de matériaux de récupération.

À l'heure de pointe, les rues de la capitale du Sierra Leone offrent le spectacle d'une cohue de minibus, de motos, de taxis partagés et de tricycles motorisés appelés "kekes", contribuant tous à la pollution de l'air.

Après la mort de son oncle, qui lui dit décédé d'une maladie respiratoire à force d'inhaler les émanations toxiques des véhicules, l'étudiant de 23 ans a eu l'idée de développer un keke alimenté à l'énergie électrique.

"J'ai voulu sauver d'autres personnes pour qu'elles ne meurent pas de maladies respiratoires à cause de la pollution de l'air", raconte James Samba.

Entièrement fabriqué à partir de matériel de récupération, son véhicule électrique rose, semblable à une petite voiture de golf, déambule désormais dans les rues de Freetown.

L'initiative, bien qu'isolée,

veut proposer une alternative écologique aux véhicules alimentés aux carburants

Chaque année, 4,2 millions de personnes meurent prématurément à cause de la pollution de l'air, estime l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Comme dans beaucoup de pays d'Afrique de l'ouest, les embouteillages à Freetown et le parc automobile mal entretenu exacerbent les problèmes de pollution.

Le Programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP) estime que 1.200 personnes sont mortes de la pollution de l'air dans le pays en 2021.

Le jeune inventeur avait déjà construit une chaise roulante électrique pour son oncle qui n'avait pas accès aux transports en commun.

Grâce à son initiative, James Samba a collaboré avec la start-up NEEV Salone, qui assemble et commercialise des tricycles électriques.

C'est l'étudiant qui a eu l'idée d'ajouter un panneau solaire sur le toit des petits véhicules de



l'entreprise.

"Nous avons une flotte de 100 tricycles, trois stations de recharges et des points de change de batterie pour nos clients," explique Emmanuella Sandy, cofondatrice et cheffe des opérations chez NEEV Salone.

"Nos e-kekes sont en plein boom, on fait des échanges de bat-

terie pour réduire le temps d'attente des conducteurs et nous avons formé 60 étudiants du département d'ingénierie mécanique de l'université à assembler et faire la maintenance des véhicules électriques," ajoute-t-elle.

Le développement de véhicules électriques fait face à plusieurs obstacles au Sierra Leone,

où le réseau électrique est peu performant, subit de nombreux délestages et où la saison des pluies dure 6 mois, limitant le fonctionnement du solaire.

Un peu plus de 20% des foyers ont accès à l'électricité, selon un rapport de 2024 de la Banque mondiale.

Pour fournir en électricité ses points de charge, NEEV Salone utilise le solaire, des générateurs et le réseau national.

James Samba l'affirme, les kekes solaires sont plus rentables pour les conducteurs: faible coût d'entretien, économie sur l'essence.

Mais il faut déboursier autour de 5.000 dollars pour acheter un des modèles de NEEV Salone, une fortune dans l'un des pays les plus pauvres du monde.

Ce coût n'a pas dissuadé certains conducteurs d'investir, comme Thomas Kanu: "Le tricycle solaire est confortable et est un business rentable, je n'ai plus à m'inquiéter des pénuries d'essence," affirme le chauffeur de 25 ans.

Recettes

Tarte meringuée au citron



Ingrédients :

La pte
3 paquets de biscuits la noix de coco
verre de beurre fondu
1 sachet de sucre vanill
1 jaune duf
Crme ptissire
4 jaunes dufs
1 petit verre de citron
1 bote de lait concentr sucr (400g)
La meringue
4 blancs dufs
1 pince de sel
1 sachet de vanille
1 petit verre de sucre

Prparation :

Passer les biscuits au mixeur. Verser dans un rcpient et mlanger avec le beurre fondu, le sucre vanill et le jaune

duf. Verser le mélange dans un moule tarte et laler sur le fond et sur les bords en tassant avec les bouts des doigts. Rserver au frais.

Pour prparer la crme ptissire, battre au fouet les jaunes dufs, le jus de citron et le lait concentr jusqu lobtention dune crme onctueuse.

Sortir le moule du rfrigrateur et verser la crme par-dessus.

Prparation de la meringue : faire monter les blancs dufs avec une pince de sel en neige puis ajouter le sucre vanill et le sucre semoule sans cesser de battre.

Verser la meringue sur la tarte et laler. Cuire dans un four prchauff 190 C environ 25 mn. Laisser refroidir et mettre au frais. Servir froid.

Le Japon accuse Google d'infraction à la législation antitrust

Les autorités japonaises vont adresser à Google une ordonnance de cessation et d'abstention en raison d'une violation présumée de la législation antitrust, ce qui constitue la première mesure de ce type prise à l'encontre d'un géant américain de la technologie, a indiqué lundi une source gouvernementale.

La Japan Fair Trade Commission (JFTC) accuse Google d'avoir enfreint la loi en imposant des "transactions assorties de conditions contraignantes" aux fabricants de smartphones Android au Japon. Plus précisément, elle affirme que Google a fait en sorte que son magasin d'applications en ligne Google Play soit installé dans le cadre d'un package avec son navigateur Chrome.

Google Play est tellement utilisé que sans lui, "les appareils Android sont pratiquement invendables", a déclaré cette source à l'AFP.

La JFTC estime également que Google a fait miroiter des incitations financières pour pousser ces fabricants de smartphones à ex-

clure les applications de recherche concurrentes, selon cette source qui a refusé d'être identifiée car l'information n'est pas encore publique.

Il s'agit de "pratiques commerciales déloyales" interdites par la loi antitrust, a-t-elle poursuivi ajoutant qu'une lettre de cessation et d'abstention serait envoyée à Google dans l'attente d'une audience.

Cette action administrative est une mesure "assez forte", a déclaré la source, et la première contre les GAFAM - les géants américains de la technologie Google, Amazon, Facebook, Apple et Microsoft.

Contacté par l'AFP, Google Japon n'a pas souhaité réagir dans l'immédiat.

Aux Etats-Unis et en Europe, Google est aussi ciblé par des actions antitrust.

En novembre, le gouvernement américain a demandé à un juge d'ordonner le démantèlement de Google en vendant son navigateur Chrome. De son côté, la Commission européenne a recommandé l'an dernier à Google de vendre certaines de ses activités, sous peine d'une amende pouvant atteindre 10% de son chiffre d'affaires mondial.

